CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE 2000-2004

RAPPORT FINAL

ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE 2000-2004

RAPPORT FINAL

AVRIL 2004

L'*Entente spécifique sur le développement social en Mauricie 2000-2004*
a été élaboré par le Consortium en développement social de la Mauricie.

Coordination et rédaction du document

Cécile Thériault

Secrétariat

Odile Raiche

Partenaires de l'entente

Jean Morasse
Conseil régional de développement de la Mauricie

Robert De Nobile
Ministère du Développement économique, régional et de la Recherche

Ginette Lanthier
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille – Emploi-Québec

Yves Turenne
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille – Sécurité du revenu

André Dontigny
Agence de développement de réseaux locaux, de services de santé et de services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Dépôt légal – 2004
Bibliothèque du Québec
Bibliothèque du Canada

Toute reproduction totale ou partielle de ce document est autorisée, à condition que la source soit mentionnée.

Document disponible sur le site Internet de l'Agence de santé et de services sociaux
www.agencesss04.qc.ca

PRÉAMBULE

CONSORTIUM
DÉVELOPPEMENT
SOCIAL
MAURICIE

Le 8 avril 2004

Monsieur André Dontigny
Directeur de santé publique
Agence de développement de réseaux locaux de
services de santé et de services sociaux de la
Mauricie et du Centre-du-Québec
550, rue Bonaventure
Trois-Rivières (Québec) G9A 2B5

Monsieur,

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport *Entente spécifique sur le développement social en Mauricie 2000-2004* après validation auprès des partenaires de cette entente. Dans ce document, vous trouverez les informations relatives aux objectifs visés par l'entente, son déroulement ou sa mise en œuvre ainsi que les résultats générés.

Plus de trois cent personnes ont directement travaillé, collaboré et participé de multiples façons, et presque toujours en surplus de la tâche habituelle, à ce vaste chantier du travailler ensemble au bien commun de la Mauricie. Les efforts déployés par ces personnes qui croyaient à la démarche, la confiance qu'on a su créer et conserver malgré les obstacles et l'instabilité conjoncturelle ne se lisent pas dans ce rapport, mais demeurent l'investissement le plus précieux pour la région. Nous sommes contents d'être associés à nos dirigeants politiques et organisationnels pour unir les efforts pour la lutte à l'exclusion et à la pauvreté.

Ces quatre années nous ont permis d'apporter une humble contribution aux grands défis que la Mauricie doit relever afin de mettre en place les conditions d'une société équitable, de développement des communautés où il fait bon vivre, de participation et du sentiment de pouvoir se sentir en sécurité dans nos milieux. Nous demeurons confiants dans une démarche planifiée et concertée car nous pensons que c'est incontournable.

Je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui m'ont fait confiance en me confiant ce mandat, celles qui m'ont aidé généreusement à le mener à terme et enfin à tous ceux et celles qui croient qu'on peut faire la différence en travaillant ensemble et avec humanité. J'en garde la leçon qu'il faut bien peu d'argent pour réaliser des choses quand on y met le cœur. Imaginez si on avait les moyens de nos ambitions.

En souhaitant que le social reste à l'agenda de chacune de nos organisations, je vous prie d'accepter, Monsieur Dontigny, mes salutations les plus sincères.

CT-OR

Cécile Thériault, coordonnatrice

TABLE DES MATIÈRES

Liste des acronymes **7**

Introduction **9**

1. Rappel de l'entente de partenariat **11**

2. La mise en œuvre de l'entente **13**

2.1. Implantation des comités de travail 15

3. Documentation produite **17**

3.1 Le contenu 17

3.2 Coordination (gestion) 18

4. Bilan de l'entente **21**

4.1 Les réalisations 21

4.1.1 Au local 21

4.1.2 Au régional 21

4.1.3 Au national 23

4.2 Les bons coups 23

4.3. Les difficultés rencontrées 25

5. Les principaux enseignements **27**

Conclusion **29**

Figure 1 ..... **14**

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 Liste des membres des comités 33

Annexe 2 Documentation produite 43

Annexe 3 Thématiques de formation 47

Annexe 4 Questionnaires d'évaluation 49

Annexe 5 Couvertures de presse 59

106-03789/

LISTE DES ACRONYMES

APEN	Association Part-Égale Normandie
AQDR	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées
CAB	Centre d'action bénévole
CDC	Corporation de développement communautaire
CJE	Centre jeunesse-emploi
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
COMSEP	Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire
CPE	Centre de la petite enfance
CRD	Conseil régional de développement
CRDM	Conseil régional de développement de la Mauricie
CRHC	Centre de Ressources humaines Canada
CSDI	Centre de services en déficience intellectuelle
DRHC	Direction Ressources humaines Canada
FCDC	Fonds communautaire des Chenaux
MDERR	Ministère du Développement économique, régional et de la Recherche
MESSF	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la santé et des services sociaux
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SADC	Société d'aide au développement des communautés
SDÉ	Société de développement économique
TROC	Table régionale des organismes communautaires
UQTR	Université du Québec à Trois-Rivières

INTRODUCTION

Le présent rapport fait état des résultats et du déroulement de l'entente de partenariat en développement social pour la région de la Mauricie, entente spécifique signée en septembre 2000 pour trois ans (2000-2003). Les partenaires signataires étaient, le Conseil régional de développement de la Mauricie, le Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Mauricie, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, le ministre de la Solidarité sociale, la ministre d'État au travail, le ministre responsable de l'emploi et le ministre des Régions (Nouvelliste, juin 2000). Les partenaires, satisfaits globalement des résultats, ont convenu de continuer cette collaboration pour l'année 2003-2004 et sont en attente des décisions de la nouvelle gouvernance par rapport à une nouvelle génération d'entente spécifique.

Ce document s'adresse d'abord aux partenaires signataires de l'entente, aux gestionnaires des organisations touchées par cette entente ainsi qu'aux membres du Comité régional de coordination en développement social dont Centraide. Ce rapport peut également intéresser les personnes qui sont impliquées dans cette démarche de concertation, de mobilisation et d'harmonisation tant au niveau local, régional et national.

1. RAPPEL DE L'ENTENTE DE PARTENARIAT

La Mauricie a été la première région à signer une entente spécifique en développement social, faisant suite à la volonté du milieu exprimée lors du Forum régional tenu à Grand-Mère à l'hiver 1997 ainsi que lors de la consultation sur le projet de consolidation de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec (1998) et tel qu'inscrit dans l'entente cadre de la région (CRDM, 1998).

Cette entente constitue une première au chapitre de la mobilisation des partenaires provenant des milieux de développement régional, du marché du travail et du secteur de la santé et des services sociaux. Les partenaires s'engageaient à collaborer à la lutte contre la pauvreté, à l'exclusion et à certaines problématiques sociales en s'appuyant sur la concertation aux paliers local et régional sur la mobilisation intersectorielle et sur l'harmonisation des interventions.

Les signataires s'entendent pour travailler en étroite collaboration, contribuer à l'atteinte des objectifs et assumer les responsabilités qui y sont rattachées afin :

- d'accroître la concertation aux paliers local et régional, la mobilisation intersectorielle et l'harmonisation des interventions de tous les partenaires concernés par le développement social de la Mauricie ;
- de soutenir le développement et la réalisation de plans d'action locaux visant à contribuer à la lutte contre la pauvreté et à la solution de problématiques sociales en Mauricie ;
- d'augmenter la participation sociale des citoyens touchés par la pauvreté et l'exclusion grâce à une mobilisation des acteurs intersectoriels et le déploiement d'une synergie réelle des ressources humaines et matérielles contribuant au développement régional et local ;
- de définir les engagements des parties quant à leur implication et quant à celle de leurs partenaires dans la mise en œuvre d'action concertées de développement social en Mauricie (Entente spécifique sur le développement social en Mauricie, 2000).

L'entente de collaboration en développement social en Mauricie représentait un investissement de 420 000 $ s'échelonnant sur une période de trois ans. Des contributions financières supplémentaires de 90 000 $ ont été apportées pour la quatrième année et pour le Forum et pour le Portrait du logement social. Les contributions financières des partenaires aux projets locaux soit en transport, revitalisation et formation ne sont pas énumérées ici.

2. LA MISE EN ŒUVRE DE L'ENTENTE

Un comité de suivi administratif et un comité régional de coordination pour la mise en œuvre ont été mis en place pour mener à bien les termes de l'entente. Une coordonnatrice secondée d'une secrétaire à temps partiel ont été nommées pour appuyer les comités dans leur mandat (Nouvelliste, juin 1999).

Un comité de suivi (*figure 1*) est composé des directions régionales des partenaires signataires de l'entente soit le CRDM, la RRSSS, le MESSF – Secteur Emploi-Québec et Sécurité du revenu, le ministère des Régions et la coordonnatrice du Consortium (*annexe 1*).

Rôle du Comité de suivi : préciser les orientations de l'entente spécifique et assurer le suivi administratif de l'entente.

Un comité régional de coordination (*figure 1*) dont le mandat est de préparer et mettre en œuvre un plan d'action sur le développement social (*annexe 1*).

Le rôle du Comité de coordination est d'élaborer un plan d'action, d'implanter celui-ci et veiller à son actualisation ainsi que d'identifier des partenaires pour les coalitions locales.

Le Comité régional de coordination est composé d'un représentant de chacun des partenaires signataires de l'entente, de Centraide et d'un représentant des comités locaux et des Villes et MRC.

Un comité régional en transport collectif rural (*figure 1*) a été formé pour apporter du support, de l'information et de l'harmonisation pour les projets locaux (*annexe 1*).

Des comités locaux intersectoriels (*figure 1*) dans chacune des Villes et MRC qui avancent dans une lecture et des actions communes pour leur territoire, des projets qui prennent forme, des nouvelles collaborations qui se tissent entre les organisations (*annexe 1*).

Figure 1 – Organigramme du Consortium

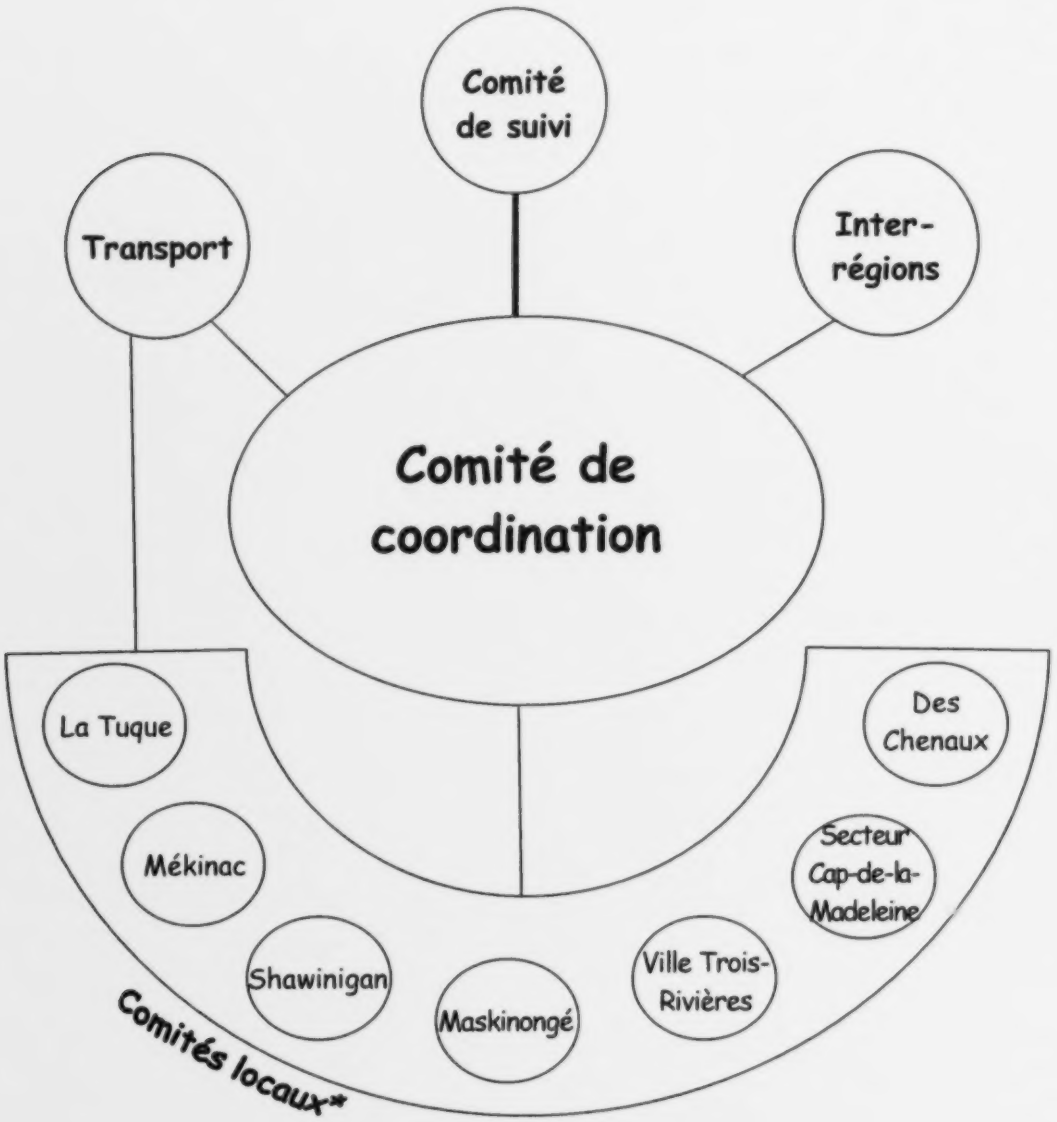

* Voir listes complètes à l'annexe 1.

2.1. Implantation des comités de travail

- Comité organisateur (CRDM, automne 2001)

  Stratégie de lutte contre la pauvreté (consultation)

  CRDM, Comité de développement social, Commission scolaire, ministère des Régions, RRSSS, Emploi-Québec, Sécurité du revenu, ministère régional de l'Éducation, TROC

- Comité de pilotage (2002-2005)

  Projet *Évaluation approches intégrées en revitalisation*

  UQTR, RRSSS, MSSS, Projets revitalisation, Comité développement social du Centre-du-Québec, Comité développement social de la Mauricie

- Comité organisateur (2002-2003)

  Forum 2003

  RRSSS, Comité de développement social, Emploi-Québec, Sécurité du revenu, Le Havre, Centraide, CAB (Shawinigan), DRHC, ministère des Régions, UQTR

- Comité d'évaluation de l'entente et de la mise en œuvre (2001, 2003)

  Comité plan d'action

  RRSSS, Comité de développement social, Rép. Maskinongé, Centraide, Emploi-Québec

- Comité logement social (2002-2003)

  Projet du *Portrait du logement social en Mauricie*

  RRSSS, CRDM, Comité de développement social

- Comité Colloque de Centraide (2000)

  La mobilisation

  Centraide, Comité de développement social, COMSEP, CLSC, RRSSS

➨ Comité Inter-régions (2003)

Développement social des régions du Québec

Comité développement social de la Mauricie, Comité développement social du Centre-du-Québec, Table régionale de développement social de Lanaudière, RRSSS, Conseil de la santé et du bien-être, Bulletin *Développement social*

3. DOCUMENTATION PRODUITE

(Les références complètes apparaissent à l'annexe 2.)

3.1 Le contenu

1. *Annexe 7 – Rapport sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Mauricie*

2. *Bulletin d'information sur le développement social.* « Le développement social dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec »

3. *Cadre de référence en matière de développement social pour la région de la Mauricie*

4. *Forum sur le développement social en Mauricie : Bilan et perspectives* (présentation Powerpoint)

5. *Forum sur le développement social en Mauricie : 19 février 2003* (dépliant d'inscription)

6. *La Gazette populaire.* « Le développement social : Un monde à découvrir. »

7. *MRC des Chenaux : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint)

8. *MRC Maskinongé : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint)

9. *MRC Mékinac : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint)

10. *Pochette du participant : Forum du 19 février 2003 Document de référence*

11. *Portrait du logement social en Mauricie : La situation dans les MRC des Chenaux, de Maskinongé, de Mékinac et dans les Villes de La Tuque, de Shawinigan et de Trois-Rivières*

12. *Rapport : Forum – Le point sur le développement social en Mauricie*

13. *Rapport sur les enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Mauricie*

14. *Ville de La Tuque : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint)

15. *Ville de Shawinigan : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint)

3.2 Coordination (gestion)

16. *Actions territoriales*

17. *Cadre de référence en matière de développement social pour la région de la Mauricie* (présentation Powerpoint)

18. *Développement social en Mauricie* (présentation Powerpoint)

19. *Développement social, Lutte aux inégalités, Défi de vivre ensemble*, Conférence de M^me^ Cécile Thériault

20. *Dossier transport collectif intégré en milieu rural de la Mauricie et solution novatrice*

21. *Le fonds de développement social*

22. *Le point de vue d'une paix durable vue sous l'angle du vivre ensemble en Mauricie*, Conférence de M^me^ Cécile Thériault

23. *Logement social : Présentation de la démarche régionale* (présentation Powerpoint)

24. *Plan d'action 2000-2003 : Bilan 2000 région de la Mauricie*

25. *Plan d'action 2002-2003 : Région de la Mauricie*

26. *Plan d'action 2003-2004 : Région de la Mauricie*

27. *Portrait du logement social en Mauricie, Document préliminaire*

28. *Présentation du développement social en Mauricie*, Conférence de M^me^ Cécile Thériault

29. *Projet : Améliorer la situation du logement social en s'assurant que la Mauricie puisse bénéficier de sa quote-part dans les subventions de logement social*

30. *Question d'évaluation... Bulletin d'information du Consortium en développement social de la Mauricie*

31. *Questionnaire d'évaluation*

32. *Rapport d'étape 2001-2002*

33. *Regard évaluatif sur l'entente spécifique en développement social de la Mauricie (2000-2003)*

34. *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : Rapport préliminaire des rencontres sur les enjeux régionaux*

35. *Transport collectif en milieu rural en Mauricie. Évolution de la démarche des territoires ruraux : MRC des Chenaux, MRC Haut-St-Maurice, MRC Maskinongé, MRC Mékinac*

4. BILAN DE L'ENTENTE

4.1 Les réalisations

4.1.1 Au local

- Des comités intersectoriels de développement social dans les trois villes et les trois MRC visant l'appropriation de la préoccupation du développement social (*annexe 1*).

- Un travail de diffusion d'information qui a insufflé un souffle nouveau au travail intersectoriel et une plus grande cohésion.

- Des projets de revitalisation à Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivières et Shawinigan.

- Des projets de transport collectif dans les quatre territoires ruraux dont trois inscrits dans les pactes ruraux de MRC.

- Une démarche évaluative locale et régionale sur la structure de fonctionnement, la dynamique de développement social et l'atteinte des résultats (*annexe 4*).

- Un projet concerté et dénormé de formation à l'intégration sociale et socioprofessionnelle à La Tuque ciblant les personnes éloignées du marché du travail. Un troisième groupe visant les personnes de plus de 45 ans voit le jour en 2004.

- Des journées de concertation et de solidarité pour le travail en commun et sur l'emploi à Shawinigan et Trois-Rivières.

- Le soutien financier par le MESSF, par l'Agence de santé et de services sociaux et par Centraide dans les projets de revitalisation.

4.1.2 Au régional

- Une démarche locale et régionale de consultation sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Mauricie et sur l'état de situation du développement social de chacun des territoires (CRDM, Rapport 2001).

- Une démarche locale et régionale de concertation, de mobilisation et de recherche pour améliorer la situation du logement social en s'assurant que la Mauricie puisse bénéficier de sa quote-part dans les subventions du logement social (Consortium, *Portrait du logement social en Mauricie*, 2003). Ce projet est soutenu financièrement par Emploi-Québec, l'Agence de santé et de services sociaux et le CRD.

- Un fonds de développement social à Centraide depuis 2001, en vue de soutenir des initiatives de communautés qui rassemblent différents acteurs d'un même milieu et qui fait appel à la mobilisation. Le fonds annuel a soutenu, depuis 2001, 18 projets pour un montant de 83 900 $, soit une moyenne de 4 661 $ par projet.

- Des initiatives variées provenant des comités de travail sur les territoires : emplois, formations, exode des jeunes, isolement, transport, logement social, familles monoparentales, plan de développement social.

- Le Forum régional a permis de tracer le bilan et d'assurer un suivi à l'entente. Plusieurs personnes (250) de la Mauricie issues des milieux institutionnels, communautaires, associatifs et municipaux sont venues confirmer leur volonté de contribuer au développement des communautés ainsi qu'à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion par des actions concertées (Consortium, Forum 2003).

- Une participation financière du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille (Emploi-Québec et Sécurité du revenu), de la Direction des ressources humaines du Canada, de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et de la Chambre de commerce de Shawinigan de 12 000 $ pour la tenue du Forum régional de février 2003 et la production d'un cahier spécial à la Gazette populaire sur le développement social distribué à plus de 71 000 exemplaires (*annexe 5*).

- Un comité régional intersectoriel du transport collectif en milieu rural qui réunit les promoteurs de projets des différents territoires, les commissions scolaires, le ministère des Transports et les membres partenaires du Consortium. Ce comité soutient les projets locaux et assure la cohésion des différents projets (*annexe 1*).

- De la formation par des rencontres portant sur plus d'une vingtaine de thématiques de développement social (*annexe 3*).

- Le projet *Évaluation des trois projets en approches intégrées et durables de développement urbain et rural de Trois-Rivières, de Shawinigan et de la MRC de l'Érable* mené par l'UQTR et financé par l'Agence de santé et de services sociaux. Cette recherche vise à fournir, aux instances régionales et nationales, des données relatives à la conduite de trois projets expérimentaux de revitalisation. Elle vise également à contribuer au développement général des projets.

4.1.3 Au national

- L'organisation d'une rencontre provinciale inter-régions afin de faire connaître ce qui se fait dans les autres régions, constituer du réseautage entre régions et favoriser des orientations nationales en appui aux priorités régionales et nationales. Cette rencontre a été rendue possible grâce à la participation financière du Conseil de santé et bien-être. Un comité permanent de support et d'information est maintenant en place.

4.2 Les bons coups

En premier lieu, les acteurs régionaux impliqués dans la démarche ont le sentiment d'avoir accompli, depuis le début, de réels progrès. Plus particulièrement, ils estiment avoir posé les jalons d'un projet qui est prometteur, cela en ayant conçu un plan d'action qui est de bonne envergure, après avoir constaté qu'ils ont maintenant une vision plus précise du développement social et une fois noté le fait que l'entente elle-même a eu des impacts réels auprès des organismes signataires.

- La mise en œuvre du plan d'action régional a amorcé une implication importante d'acteurs de secteurs variés, une vision partagée des enjeux et des inégalités dans nos milieux et un soutien à la participation des citoyens et des citoyennes.

- La couleur du développement social est devenue la mise en valeur du bien commun plutôt que l'approche « cloisonnée ». Cette entente a également eu un impact positif dans les organisations et entre celles-ci et le milieu dans les territoires. On a souligné le développement d'une plus grande confiance entre des intervenants, des ouvertures de collaboration et d'expériences, des mises en commun d'initiatives dans une perspective du bien commun des communautés.

- Le leadership assumé par le Consortium en matière de vision commune et renouvelée d'action concertée a donné un vent d'espoir à de nombreux acteurs des milieux locaux. Le Forum du 19 février 2003 a permis de faire le point sur le développement social de la Mauricie et illustre le résultat d'efforts déployés depuis la mise en œuvre de l'entente aux niveaux local et régional. Cette mise en œuvre est tributaire de personnes convaincues du bien fondé d'une démarche concertée en faveur d'un mieux-être collectif pour les communautés. Une tournée dans les territoires pour rencontrer les comités locaux nous a convaincus que de nouvelles façons de faire, de nouvelles collaborations et le désir de travailler ensemble plutôt qu'isolé chacun dans son secteur était amorcé. Le Forum en a fait amplement la démonstration et 250 personnes y participaient.

- Les comités régionaux sur le transport et le logement ont permis une intervention cohérente en appui aux milieux locaux et facilité l'harmonisation des interventions. Les milieux locaux ont constaté des liens plus resserrés entre les niveaux local et régional ; le soutien du régional dans ces projets est jugé essentiel. Le portrait de l'état de situation du logement social a permis d'outiller le milieu.

- La création d'un nouveau fonds pour des projets de développement social par Centraide a permis de comprendre qu'on peut orienter et cibler différemment des interventions dans le milieu par l'insertion de soutien financier.

- La collaboration avec l'UQTR a permis l'amélioration de la formation continue et une meilleure conscientisation du social.

- Des données populationnelles qui supportent les milieux locaux et servent à mobiliser les acteurs et à mettre en commun l'expertise de l'Agence de santé et de services sociaux, le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, le ministère du Développement économique, régional et de la Recherche et de Centraide.

- L'esprit de collaboration clairement énoncé et pratiqué par le Comité de coordination qui permet le rapprochement d'une multitude d'acteurs.

- Une dynamique régionale de concertation entre des partenaires sectoriels jusque-là plus ou moins retranchés dans leur champs d'activité respectif.

- La mise à l'agenda des préoccupations publiques, la question du développement social.

- La démarche a permis d'accompagner, sinon de présider dans certains cas, les efforts de mobilisation générale en matière de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

- L'entente s'est soldée chez des dizaines d'acteurs par la conviction que les travaux accomplis jusqu'ici constituaient un fonds solide pour poursuivre les efforts destinés à développer l'action concertée, à promouvoir la participation sociale et à stimuler la vie citoyenne.

4.3. Les difficultés rencontrées

- Le passé industriel de la Mauricie et les problèmes socio-économiques.

- La difficulté à s'entendre sur ce que signifie produire des résultats avec des partenaires différents et redevables à leur structure et qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble.

- Des programmes souvent cloisonnés, des pratiques d'approche sectorielle et par clientèle cible déficiente en terme d'articulation.

- Difficulté d'entrer en intervention avec des acteurs axés exclusivement sur la dimension économique.

- Les intérêts corporatistes et des organisations redevables avant tout envers leurs structures du haut.

- Le peu de pouvoir financier au niveau local.

- La précarité des organismes communautaires.

- La primauté de l'employabilité et le filet de sécurité social qui s'amincit et qui crée de l'exclusion.

- L'appariement entre les sans emplois et les besoins de main d'œuvre.

- Le fossé entre l'économique et le social, entre le local et le régional, entre l'évolution des courants théoriques et la préoccupation des acteurs locaux et régionaux.

- La nature et la culture des organisations rendent difficile l'harmonisation souhaitée.

5. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

Quatre ans après sa signature, voici un examen de certains aspects de l'entente spécifique en développement social de la Mauricie. Le défi était de taille et la tolérance, le respect de la différence, l'acceptation de l'inconnu s'imposaient. Mais, il fallait tenter l'expérience.

L'entente demeure perfectible, notamment au plan de la formulation de ses objectifs, du fonctionnement de ses structures et de la conduite de l'action concertée. Des améliorations pourraient aussi être accomplies en ce qui concerne la transformation des pratiques.

Du point de vue de l'évaluateur, au sujet du fonctionnement ou du déroulement général de la démarche d'abord, on constate une nette différence d'appréciation selon que les personnes fassent partie de l'un ou l'autre des comités de travail mis en place dans le cadre de l'entente. Les membres du Comité de coordination se montrent sur cette question plus satisfaits que ceux du Comité de suivi (ou comité directeur). Ils sont également mieux disposés au regard de la coordination de la démarche. Ils estiment avoir récolté plus de bénéfices et leur satisfaction personnelle est nettement supérieure à celle de leurs vis-à-vis.

L'appréciation différenciée portée sur l'entente repose à première vue sur la présence ou l'absence d'un sentiment d'appartenance au sein des comités de travail. Dans un deuxième temps, l'analyse permet toutefois d'avancer, au-delà du sentiment d'appartenance, la différence d'appréciation observée dû principalement à deux facteurs : en premier lieu à un facteur organisationnel qui touche à des aspects comme la planification et l'encadrement de la démarche, la coordination des opérations, le travail en équipe et l'animation des rencontres ; en deuxième lieu, la différence d'appréciation observée est due à un facteur davantage personnel lui-même relié à des éléments de perception portant sur la compétence personnelle, l'intérêt de participer et le sentiment de voir une certaine cohérence dans ce que l'on fait. Au Comité de coordination, les membres sentent que leurs actions et préoccupations sont inscrites dans une continuité et qu'ils ne sont plus seuls à ramer pour un développement durable et équitable.

Des avancées sont notées en ce qui a trait à la dynamique de concertation qui lie les instances gouvernementales entre elles. Au surplus, les acteurs locaux éprouvent des besoins importants et nombreux en matière de soutien à leurs interventions. À ce sujet, il serait grandement apprécié que des efforts significatifs soient déployés afin de faire en sorte que le développement social ait, sur le terrain, dans les milieux et dans les communautés autant de légitimité que le développement économique. L'investissement important des CLSC dans

l'animation intersectorielle a servi de levier pour la mobilisation de tous les acteurs. On a besoin de leadership de concertation intersectoriel mais qui en porte la responsabilité ?

Enfin, dans la perspective du renouvellement de l'entente, il faudra porter une attention particulière à son cadre de référence afin qu'il soit mieux adapté à la réalité régionale et afin qu'il arrive à mieux saisir les problématiques de développement des milieux. Le plan d'action quant à lui devra être davantage resserré autour des articulations logiques entre les objectifs poursuivis et les activités menées. La prise en compte, enfin, des résultats de l'évaluation passe par un exercice de réflexion sur la responsabilité des personnes qu'elle interpelle et sur la façon d'intégrer ses recommandations à l'évolution de la pratique du développement social.

Les attentes de convergence sont grandes envers les instances politiques et administratives des différents paliers locaux, régionaux et national. La coordination locale et régionale sont jugées nécessaires pour assurer ces liens. Peut-on demander aux intervenants locaux de réussir la concertation quand les mandats sont toujours essentiellement sectoriels ?

On souhaite des orientations claires et une volonté affirmée pour le développement harmonieux des communautés de la Mauricie. Le message lancé lors du Forum 2003 est clair : nous sommes mobilisés, ne nous décevez pas, ne nous décevons pas.

CONCLUSION

La signature de l'entente de partenariat en développement social (entente spécifique) en Mauricie est venue affirmer la volonté politique de nos organisations de mettre en commun les efforts pour un développement social cohérent en Mauricie. L'avancée vers une compréhension commune des phénomènes sociaux dont la pauvreté, l'exclusion et les problématiques sociales est palpable. Le milieu institutionnel et communautaire plus directement interpellé par le développement social souhaitait une mise en commun et une meilleure canalisation de l'information depuis une dizaine d'années suite à la fragilisation des milieux de vie. L'entente de collaboration et de partenariat conclue par le consortium en 2000 amorçait la démarche en ce sens.

Il est difficile de voir exactement, et en si peu de temps, comment l'entente a contribué à la lutte contre la pauvreté et comment elle a pu contribuer aux solutions des problématiques sociales en Mauricie.

Toutefois, les constats tirés des débats tenus au Forum régional du 18 février 2003 affirment que les efforts faits depuis le premier Forum de 1998 sont visibles, qu'il faut continuer et agrandir les champs de collaboration, miser plus sur l'information, se rapprocher des municipalités et du monde des affaires et surtout ne jamais oublier, en agissant au local, l'importance d'une approche intégrée locale, régionale et nationale.

Le milieu local est favorable à l'approche intersectorielle misant sur le bien commun de la communauté malgré les contraintes des pratiques sectorielles et des programmes cloisonnés. Les intervenants locaux souhaitent que leurs actions soient inscrites dans une planification globale de leur municipalité ou territoire.

L'entente de partenariat a su stimuler le leadership de nombreux acteurs locaux qui ont confirmé un besoin d'arrimage, de coordination, et de cohérence tant au niveau local que régional. L'information et la communication sont identifiées essentielles et les acteurs en développement social souhaitent plus de circulation d'une information pertinente et adaptée à leurs besoin d'intervention.

Les collaborations ont été nombreuses et généreuses, plus de 350 personnes en mouvement. Les gens des organisations sont reconnaissants d'être interpellés. Cela démontre l'intérêt pour un travail collectif, la nécessité d'actions concertées, et de pouvoir traverser nos champs respectifs pour partager l'espoir d'améliorer la qualité de la vie en Mauricie.

Tout n'est pas parfait et il reste beaucoup à faire, particulièrement pour se sentir partie prenante d'un plan global dans les Villes et MRC concernées. La préoccupation de trouver des mécanismes pour améliorer les liens avec les milieux municipaux, économiques et de l'éducation est souvent identifiée. On souhaite grandement que les efforts déployés soient intégrés dans une vision globale et « intégrée » et de faire ensemble.

Bref, l'entente de partenariat en développement social a permis d'affirmer la volonté de la Mauricie de se doter de moyens pour une vision globale de son développement et d'aborder courageusement les problématiques sociales. La continuité de la démarche doit permettre aux partenaires régionaux de trouver quelques réponses aux questions suivantes :

- Comment nos instances gouvernementales doivent-elles développer au mieux l'action concertée ?
- Comment nos organisations peuvent-elles poursuivre et accentuer le soutien à l'action locale ?
- Comment exercer la coordination et la planification dans un contexte d'intersectorialité ?
- Comment arriver à faire progresser la question du développement social pour qu'elle soit intégrée dans les mentalités et auprès des décideurs ?
- Comment assurer une meilleure articulation et convergence des objectifs économiques, environnementaux et sociaux pour le mieux-être de la population de la Mauricie ?

Nous croyons que la poursuite de l'entente peut contribuer à offrir des réponses valables au projet de la population de la Mauricie.

ANNEXES

ANNEXE 1 LISTES DES MEMBRES DES COMITÉS

LISTES DES MEMBRES DES COMITÉS MIS EN PLACE DANS LE CADRE DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MAURICIE

COMITÉ DE SUIVI

Monsieur Robert De Nobile	Ministère du Développement économique, régional et de la Recherche
Monsieur André Dontigny	Agence de santé et de services sociaux
Monsieur Jean Morasse	Conseil régional de développement de la Mauricie
Madame Ginette Lanthier	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale, et de la Famille - Emploi-Québec
Madame Cécile Thériault	Coordonnatrice
Monsieur Yves Turenne	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille - Sécurité du Revenu

COMITÉ RÉGIONAL DE COORDINATION

Madame Pauline Abran	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille - Emploi-Québec
Monsieur Guy André	Centre de santé de la MRC de la Maskinongé – Territoire Maskinongé
Monsieur Michel Angers	Conseil régional de développement de la Mauricie (Commission thématique)
Madame Guylaine Asselin	Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice -Territoire La Tuque
Monsieur Réal Boisvert	Agence de santé et de services sociaux
Monsieur Pierre Boucher	Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille – Sécurité du revenu
Madame Lucie Carrier	Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie - Territoire Shawinigan
Madame France Cormier	Centre d'action bénévole de la région de Shawinigan - Territoire Shawinigan
Madame Faby N. Dresdell	Centraide Mauricie
Monsieur Armand Dumont	Comité de lutte contre la pauvreté pour une justice sociale -Territoire Trois-Rivières, secteur Cloutier-du Rivage
Madame Manon Filion	Ministère du Développement économique, régional et de la Recherche
Monsieur Claude Jalbert	Agence de santé et de services sociaux
Monsieur Jean-Claude Landry	Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan - Territoire des Chenaux
Monsieur Alain Martineau	Centre local de développement du Haut-Saint-Maurice - Territoire La Tuque
Monsieur Denis Mc Kinnon	Corporation de développement communautaire – Territoire Maskinongé
Madame Manon Mérineau	Conseil régional de développement de la Mauricie
Monsieur Michel Simard	Centre le Havre - Territoire Trois-Rivières, secteur des Forges
Madame Cécile Thériault	Coordonnatrice
Monsieur Herman Trudel	Comité de développement social – Territoire Mékinac

COMITÉ RÉGIONAL DU TRANSPORT COLLECTIF RURAL

Lionel Arseneault
CLD des Chenaux

Geneviève Blain
Ministère du Développement économique, régional et de la Recherche

Daniel Blanchard
La Maison Claire Daniel

Monique Boulanger
Ministère des Transports

Pierre Cloutier
SADC

Ronald Delisle
Table régionale sur le transport adapté

Denis Emond
Commission scolaire de l'Énergie

Gaston Hamel
Ville de La Tuque

Claude Jalbert
Agence de santé et de services sociaux

Lyse Lafrenière
Transport collectif du Haut Saint-Maurice

Richard Lampron
Commission scolaire Chemin-du-Roy

Jean-Claude Landry
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

Nathalie Lefebvre
Table des aîné(e)s

Gaétan Mayer
Corporation du transport collectif de Maskinongé

Manon Mérineau
CRD de la Mauricie

Gisèle Renaud
Corporation de transport adapté Mékinac

Annie St-Onge
Projet Transport

Herman Trudel
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

COMITÉ LOCAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

VILLE DE LA TUQUE

LISTE DES MEMBRES

Guylaine Asselin
Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice

Francine Beaupré
CDC

Réjean Gaudreault
Maire, Ville de La Tuque

Guylaine Giroux
CDC du Haut Saint-Maurice

Gaston Hamel
Ville de La Tuque

Guy Lefebvre
CLE

Luc Marchand
Commission scolaire de l'Énergie

Marcel Massicotte
SADC

Michèle Ouellet
Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice

Julie Pelletier
SADC

Line Pilote
ROCHSM, l'Alter-Égaux

Maxime Quoquochi
Conseil de la Nation Atikamekw

Danielle Rémillard
CLD

Julie Tremblay
ROCHSM, Défi-jeunesse du Haut Saint-Maurice

COMITÉ LOCAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

VILLE DE SHAWINIGAN

LISTE DES MEMBRES

Michel Angers
Conseil central du Cœur du Québec

Lucie Carrier
Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie

France Cormier
CAB

Renée Fournier
CLD

Claude Lavergne
CLD

Pierre Lavigne
CLE – Sécurité du revenu

Marie-Pier Matteau
Centre d'éducation aux adultes

Guy Poudrier
Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie

Louise Trudel
Collège Shawinigan

COMITÉ LOCAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
TERRITOIRE DE MÉKINAC
LISTE DES MEMBRES

Lyne Baril
CLE – Sécurité du revenu

Josée Beaudoin
CLD

Karine Brault
CAB

Suzanne Buist
Maison de la Famille du G.E.N.P.

Johanne Carpentier
Carrefour Normandie St-Tite Inc.

M.-A. Carpentier
APEN

Robert Carpentier
CLD-CDC

France Déry
Femmes de Mékinac

Dominique Desgagnés
Commission scolaire de l'Énergie

Anne Desjardins
CLE – Sécurité du revenu

Liliane Fournier
Femmes de Mékinac

Johanne Gauthier
Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-la-Batiscan

Nancy Gauthier
CDC

Amélie Germain-Bergeron
CLD

Anne-Marie Gingras
Conseil d'établissement École secondaire

Donat Gingras
Bénévole

Catherine Groleau
CLD

Diane Jacob
CPE Les Soleils de Mékinac

Martine Lafrenière
Bénévole

Jean-Claude Landry
Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-la-Batiscan

Gina Lavoie
Maison des Jeunes l'Index

Manon Lebel
Bénévole

Maryse Lebrun
Carrefour Formation Mauricie

Lyne Marchand
AUTO-PSY Normandie

Marie-Pier Matteau
Centre d'éducation des adultes
du Saint-Maurice

Gilles Mercure
SADC

Lydia Provencher
Partenaires/Action Jeunesse Mékinac

Gisèle Renaud
Transport adapté Mékinac

Raymonde Richer
Commission scolaire de l'Énergie

TERRIROIRE DE MÉKINAC (SUITE)

Manon St-Laurent
Paul Le Jeune Conseil d'établissement
Notre-Dame, Lac-aux-Sables, Ste-Thècle

Marie-Claude Tellier
APEN

Cécile Thériault
Consortium en développement social
de la Mauricie

Huguette Thiffault
AQDR

Sylvie Trudel
Le Périscope

André C. Veillette
MRC

Guy Veillette
CJE

Réjean Veillette
Point jeunesse Centre
Mauricie/Normandie

Noëlla Voyer
CLE – Emploi-Québec

COMITÉ LOCAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
TERRITOIRE DES CHENAUX
LISTE DES MEMBRES

Lionel Arseneault
CLD

Diane Aubut
Maison de la Famille des Chenaux

Louise Baillargeon
CAB St-Narcisse

Gilles Baribeau
Transport scolaire

Linda Béliveau
Commission scolaire Chemin-du-Roy

Lise Boulanger
CLE Ste-Geneviève

Jocelyne Bronsard
Municipalité de Ste-Geneviève

Jean Brouillette
Soutien à domicile des Chenaux

Charlotte Caron
CDCDC

Suzanne Crépeau
Centre de ressources humaines
du Canada

Louis Dessureault
Caisse populaire Ste-Geneviève

Jean Dionne
CLE

Martin Dubé
CJE Francheville

Martine Fecteau
Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-la-Batiscan

Johanne Gauthier
Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-la-Batiscan

Nicole Gravel
Centre de santé et de services sociaux
de la Vallée-de-la-Batiscan

TERRITOIRE DES CHENAUX (SUITE)

Jocelyne Juneau
Service d'éducation populaire aux adultes

Jean-Claude Landry
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

Liette Larochelle
CSDI

Johanne Lavoie
CLE

Marie-Andrée Lebel
Les Rapaillages

Céline Lemay
FCDC

Donald Massicotte
Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-la-Batiscan

Lester Montambault
CLE

Bernard Samuel
AQDR des Chenaux

Marie-Claude Samuel
CAB Ste-Anne

Henri-Georges Sévigny
Maison de transition de la Batiscan

Annie St-Onge
Projet transport

Cécile Thériault
Consortium en développement social de la Mauricie

Jacques Trottier
Transport adapté

COMITÉ LOCAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
TERRITOIRE DE LA MRC DE MASKINONGÉ
LISTE DES MEMBRES

Guy André
Centre de santé de la MRC de Maskinongé

Denise Beaulieu
Centre de ressources humaines du Canada

Claude Béland (ou Diane Samson)
Commission scolaire de l'Énergie

Mark Bellemarre
Maison des Jeunes « L'Éveil jeunesse »

Clermont Blanchet
Sécurité du revenu

Lucie Croisetière
Coopérative d'aide domestique de la MRC de Maskinongé

Myriam Demers
Chambre de commerce de la MRC de Maskinongé

Line Deschênes
L'Entre-Aide de Louiseville

Bernard Dufourd
Commission scolaire Chemin-du-Roy

Serge Dupont
MRC

Denise Fortier
Les Services de garde Gribouillis

Laure Gaillardetz
Ressources alternatives Maskinongé

TERRITOIRE DE MASKINONGÉ (SUITE)

Luc Galvani
Centre de formation aux entreprises

Line Gélinas
Le CLÉ en éducation populaire
de Maskinongé

Claude Jalbert
Agence de santé et de services sociaux

Sylvie Lemay
CAB du Bassin Maskinongé

Julie Lemieux
SADC

Alide Lessard
Association des personnes handicapées
du comté de Maskinongé

Annie Lessard
Centre des femmes l'Héritage

Gilles A. Lessard
Maison de la famille du Bassin
de Maskinongé

Danielle Levasseur
L'Avenue libre du Bassin de Maskinongé

Nicole Loranger
La Maison de l'Abondance

Gaétan Mayer
Corporation de transport collectif
MRC de Maskinongé

Denis Mc Kinnon
CDC

Martin Miron
CLD

Marie-Josée Perron
Association des aidant(e)s naturel(le)s
« Mains tendres »

Pierre Piché
Le Gyroscope du Bassin de Maskinongé

Johanne Pinard
La Maison des Jeunes
« Au cœur des montagnes »

Michel Purcell
Travail de rue communautaire de la
MRC de Maskinongé

Louise Racine
Centre de santé de la
MRC de Maskinongé

Sonia Rainville
CJE

Isabelle Robert
Maison des Jeunes
« Au bout du monde »

Marc Sévigny
Coopérative Adirondak

Cécile Thériault
Consortium en développement social
de la Mauricie

Sylvie Turbide
Ministère de l'Emploi, de la Solidarité
sociale et de la Famille

COMITÉ LOCAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES – CLOUTIER-DU RIVAGE
LISTE DES MEMBRES

Jean-François Aubin
Enquête de quartier

Denis Beaulieu
Ville de Trois-Rivières

Lise Boulanger
CLE

Michel Brière
Maison du levain

Noëlla Champagne
Députée du comté de Champlain à l'Assemblée nationale

Christian Daigneault
Ébénisterie SG

Nicole Dallaire
Centre de santé Cloutier-du Rivage

Armand Dumont
Centre de santé Cloutier-du Rivage

Joanne Francoeur
Centre de santé Cloutier-du Rivage

Blaise Gagnon
Diocèse de Trois-Rivières

Jacques Jobidon
Ebyôn

Gisèle Larochelle
Résidente de quartier

Stéphanie Milot
Enquête de quartier

Solange Montour
CAB du Rivage

Micheline Proteau
Comité d'entraide de St-Louis-de-France

Jean-Luc Proulx
Le Bon Citoyen

COMITÉ LOCAL EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL
VILLE DE TROIS-RIVIÈRES
LISTE DES MEMBRES

Jean-François Aubin
Démarche de revitalisation des premiers quartiers

Denis Beaulieu
Ville de Trois-Rivières

Michel Brière
Comité lutte pauvreté, Cap-de-la-Madeleine

Johanne Francoeur
Centre de santé Cloutier-du Rivage

Vital Gaudet
Centre de santé Cloutier-du Rivage

Monique Leclerc
Ville de Trois-Rivières

Michel Lemieux
Ville de Trois-Rivières

VILLE DE TROIS-RIVIÈRES (SUITE)

Yves Marchand
SDÉ de Trois-Rivières et Ville de Trois-Rivières

Lynn O'Cain
SDÉ

André Sauvé
CLSC Les Forges

Michel Simard
Centre Le Havre

Sylvie Tardif
Ville de Trois-Rivières

Gilles Tétu
CLSC Les Forges

Georges Young
CDC

ANNEXE 2 DOCUMENTATION PRODUITE

Le contenu

1. CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE. *Annexe 7 – Rapport sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Mauricie*, Trois-Rivières, CRDM, décembre 2001, 25 pages.
   www.crd-mauricie.qc.ca

2. *Bulletin d'information sur le développement social*. « Le développement social dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec », Sainte-Foy, Institut national de santé publique du Québec, vol. 4, n° 2, novembre 2003, 40 pages.

3. CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE. *Cadre de référence en matière de développement social pour la région de la Mauricie*, Trois-Rivières, Consortium, avril 2001, 8 pages.

4. RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC. *Forum sur le développement social en Mauricie : Bilan et perspectives* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, RRSSS, 19 février 2003, 17 pages.
   www.crd-mauricie.qc.ca

5. CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE. *Forum sur le développement social en Mauricie : 19 février 2003* (dépliant d'inscription), Trois-Rivières, Consortium, février 2003.
   www.crd-mauricie.qc.ca

6. *La Gazette populaire*. « Le développement social : Un monde à découvrir. », cahier spécial, 18 février 2003.

7. BOISVERT, Réal, et Catherine HALLÉE. *MRC des Chenaux : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, RRSSS, décembre 2003, 25 pages.
   www.crd-mauricie.qc.ca

8. BOISVERT, Réal, et Catherine HALLÉE. *MRC Maskinongé : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, Agence de santé et de services sociaux, février 2004, 20 pages.
   www.crd-mauricie.qc.ca

9. BOISVERT, Réal, et Catherine HALLÉE. *MRC Mékinac : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, Agence de santé et de services sociaux.

10. CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE. *Pochette du participant : Forum du 19 février 2003 Document de référence*, Trois-Rivières, Consortium, février 2003, 17 pages.

11. CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE. *Portrait du logement social en Mauricie : La situation dans les MRC des Chenaux, de Maskinongé, de Mékinac et dans les Villes de La Tuque, de Shawinigan et de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Consortium, décembre 2003, 55 pages.

12. CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE. *Rapport : Forum – Le point sur le développement social en Mauricie*, Trois-Rivières, Consortium, juin 2003, 19 pages.
www.crd-mauricie.qc.ca

13. CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE. *Rapport sur les enjeux de lutte contre la pauvreté et l'exclusion en Mauricie*, Trois-Rivières, CRDM, décembre 2001, 26 pages.
www.crd-mauricie.qc.ca

14. BOISVERT, Réal, et Catherine HALLÉE. *Ville de La Tuque : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, Agence de santé et de services sociaux, mars 2004.

15. BOISVERT, Réal, et Catherine HALLÉE. *Ville de Shawinigan : Occupation de l'espace et dynamique populationnelle* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, Agence de santé et de services sociaux, février 2004, 26 pages.

Coordination (gestion)

16. COMITÉ DE COORDINATION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Actions territoriales*, Trois-Rivières, Comité de coordination, 18-12-2000 ; 27-03-2001 ; 28-08-2001 ; 17-01-2002 ; 25-03-2002 ; 04-06-2002 ; 19-09-2003 ; 17-12-2003.

17. THÉRIAULT, Cécile. *Cadre de référence en matière de développement social pour la région de la Mauricie* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, Comité de coordination, 9 octobre 2003.

18. COMITÉ DE COORDINATION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Développement social en Mauricie* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, Comité de coordination, 2002, 17 pages.

19. CONFÉRENCE : *Développement social, Lutte aux inégalités, Défi de vivre ensemble*, Conférence de M^me^ Cécile Thériault, AQDR de Trois-Rivières 2000 et 2001, AQDR de Shawinigan juin 2003.

20. MÉRINEAU, Manon. *Dossier transport collectif intégré en milieu rural de la Mauricie et solution novatrice*, CRDM, 25 juillet 2002.

21. CENTRAIDE MAURICIE. *Le fonds de développement social*, Centraide Mauricie, mars 2004, 6 pages.

22. CONFÉRENCE : *Le point de vue d'une paix durable vue sous l'angle du vivre ensemble en Mauricie*, Conférence de M^me^ Cécile Thériault lors du colloque sur la culture de la paix et de la non-violence au Collège de Shawinigan, septembre 2000.

23. THÉRIAULT, Cécile. *Logement social : Présentation de la démarche régionale* (présentation Powerpoint), Trois-Rivières, Comité de coordination, 7 mai 2002, 8 pages.

24. COMITÉ DE COORDINATION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Plan d'action 2000-2003 : Bilan 2000 région de la Mauricie*, Trois-Rivières, Comité de coordination, 5 juin 2001, 13 pages.

25. COMITÉ DE COORDINATION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Plan d'action 2002-2003 : Région de la Mauricie*, Trois-Rivières, Comité de coordination, 16 septembre 2002, 9 pages.

26. COMITÉ DE COORDINATION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Plan d'action 2003-2004 : Région de la Mauricie*, Trois-Rivières, Comité de coordination, 9 octobre 2003.

27. COMITÉ DE COORDINATION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Portrait du logement social en Mauricie, Document préliminaire*, Trois-Rivières, Comité de coordination, janvier 2003.

28. CONFÉRENCE : *Présentation du développement social en Mauricie*, Conférence de M^me^ Cécile Thériault et de M^me^ Manon Mérineau (CRD) aux représentants du syndicat de la centrale démocratique, 2002, présentation Powerpoint de 25 pages.

29. COMITÉ DE COORDINATION SUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL. *Projet : Améliorer la situation du logement social en s'assurant que la Mauricie puisse bénéficier de sa quote-part dans les subventions de logement social*, Trois-Rivières, Comité de coordination, 23 janvier 2002, 3 pages.

30. BOISVERT, Réal. *Question d'évaluation... Bulletin d'information du Consortium en développement social de la Mauricie*, Trois-Rivières, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, Vol. 1 n° 1, septembre 2001 ; Vol. 1 n° 2, novembre 2001 ; Vol. 2 n° 1, février 2003 ; Vol. 2 n° 2, octobre 2002.

31. BOISVERT, Réal. *Questionnaire d'évaluation*, Trois-Rivières, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 2002, 7 pages.

32. THÉRIAULT, Cécile. *Rapport d'étape 2001-2002*, Trois-Rivières, Comité de coordination.

33. BOISVERT, Réal. *Regard évaluatif sur l'entente spécifique en développement social de la Mauricie (2000-2003)*, Trois-Rivières, Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, juin 2003, 39 pages.

34. CONSEIL RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA MAURICIE. *Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion : Rapport préliminaire des rencontres sur les enjeux régionaux*, Trois-Rivières, CRDM, 19 novembre 2001.

35. MÉRINEAU, Manon. *Transport collectif en milieu rural en Mauricie. Évolution de la démarche des territoires ruraux : MRC des Chenaux, MRC Haut-St-Maurice, MRC Maskinongé, MRC Mékinac*, CRDM, 10 mai 2002.

ANNEXE 3 THÉMATIQUES DE FORMATION

- Démocratie et exclusion (Joseph-Yvon Thériault)
- La mobilisation (colloque Centraide)
- Intervention dans un milieu de pauvreté
- Fonds de lutte contre la pauvreté (MESSF – Emploi-Québec)
- Culture autochtone
- Accès au transport collectif en milieu rural
- Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté (MESSF)
- Politique gouvernementale, L'action communautaire (France Carrier)
- Projet Emplois de solidarité (COMSEP, Sylvie Tardif)
- L'itinérance et la grande pauvreté (Centre Le Havre, Michel Simard)
- Politique de la ruralité (MDERR, Daniel Blain)
- Connaissance des enjeux de développement des territoires (Mékinac, Herman Trudel)
- La formation à l'intégration personnelle et socio-professionnelle (La Tuque, École forestière)
- Logement social (rencontre régionale)
- Le partenariat et la Sécurité du revenu (Lyne Baril)
- L'économie sociale (Claude Lavergne)
- Rôles et mandats des Villes et MRC dans les domaines du transport collectif, du logement social et du développement social (ministère des Affaires municipales et de la Métropole, Pierre Robert)
- La nouvelle gouvernance (MDERR)

ANNEXE 4 QUESTIONNAIRES D'ÉVALUATION

Bilan de la démarche en développement social 1999 – 2002
Questionnaire d'appréciation à l'intention
des membres du Consortium en développement social

Ce questionnaire d'évaluation est destiné à recueillir une partie de l'information nécessaire à l'établissement d'un bilan de l'entente spécifique 1999-2002. Il consiste à connaître les attitudes et les perceptions des membres du Consortium en développement social de la Mauricie sur la démarche qu'ils ont menée depuis trois ans. Il porte sur le processus général de l'entente, sur le fonctionnement des comités, les objectifs poursuivis, la vision du développement social, les bénéfices encourus, la satisfaction d'ensemble et les difficultés rencontrées.

Lorsque dans ce questionnaire on parle de comité, il s'agit du comité auquel vous faites partie, soit le comité de suivi ou le comité de coordination. J'invite Pierre Boucher, Manon Filion et Cécile Thériault à compléter deux fois la première section du questionnaire qui porte sur le fonctionnement du groupe, une fois au nom du comité de suivi, une fois au nom du comité de coordination, cela parce qu'ils font partie des deux comités.

Enfin, je vous invite tous à remplir ce questionnaire dans les meilleurs délais et à me le retourner à l'adresse suivante :

Réal Boisvert
Régie régionale de la Mauricie et du Centre-du-Québec
550, rue Bonaventure,
Trois-Rivières, G9A 2B5

Avis aux habitués de l'informatique : Il est bien sûr possible de remplir ce questionnaire de façon électronique. Pour ce faire, il suffit, d'une part, de colorer en jaune le chiffre qui correspond avec votre niveau d'accord pour l'un ou l'autre des énoncés suggérés et, d'autre part, de répondre sur les pointillés des réponses ouvertes en essayant de ne pas trop déboîter la mise en page. Ceci étant fait, vous sauvegardez une copie du questionnaire dûment rempli et vous me la retournez en fichier attaché à :

Réal_Boisvert@SSSS.gouv.qc.ca

Si vous avez un problème de compréhension au moment de remplir le questionnaire, n'hésitez pas à me téléphoner au 693-3905.

Indiquez à quel comité vous faites partie :

Comité de suivi : ☐
Comité de coordination : ☐

Appréciation du fonctionnement

Encerclez le chiffre qui correspond à votre niveau d'accord

	Totalement d'accord	D'accord	Plus ou moins d'accord	En désaccord	Totalement en désaccord
	1	2	3	4	5
Il existe un esprit de cohésion entre les membres du comité :	1	2	3	4	5
Les activités du comité sont planifiées avec soin :	1	2	3	4	5
Je peux exprimer mes doutes librement aux autres membres du comité :	1	2	3	4	5
Lorsqu'il y a désaccords, les membres du comité prennent le temps de clarifier leur point de vue :	1	2	3	4	5
Il y a un bon sentiment d'appartenance entre les membres du comité :	1	2	3	4	5
Notre comité est bien encadré :	1	2	3	4	5
La composition du comité est équilibrée :	1	2	3	4	5
Notre comité sait résoudre ses conflits ou ses divergences :	1	2	3	4	5
Les membres du comité ont beaucoup de contrôle sur son fonctionnement et ses orientations :	1	2	3	4	5

Les membres du comité n'hésitent pas à prendre des responsabilités :	1	2	3	4	5
Je n'hésite pas à prendre des responsabilités :	1	2	3	4	5
Il y a un juste équilibre entre l'action et la réflexion :	1	2	3	4	5
Le comité est aux prises avec un déficit de ressources :	1	2	3	4	5
Le mandat des chacun des membres est clairement défini :	1	2	3	4	5
Notre comité produit des résultats concrets :	1	2	3	4	5
Le rôle de chacun est clair :	1	2	3	4	5

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Appréciation de la coordination

La coordonnatrice est à l'écoute des membres du comité :	1	2	3	4	5
Elle a une vision claire de ce qui est à faire :	1	2	3	4	5
Elle reconnaît ses erreurs et les corrige :	1	2	3	4	5
Elle est disponible :	1	2	3	4	5
Elle répond bien aux commentaires et aux critiques :	1	2	3	4	5

Elle prend le temps de bien expliquer les choses:	1	2	3	4	5
La planification des activités est bien organisée :	1	2	3	4	5
La coordonnatrice sait comment gérer des conflits entre les personnes ou les comités :	1	2	3	4	5
Elle fait appel aux gens pour réaliser des activités :	1	2	3	4	5
Elle assure une bonne liaison entre les comités :	1	2	3	4	5

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Bénéfices encourus

Depuis que je suis impliqué dans la démarche...

J'ai acquis de nouvelles compétences (planifier, évaluer, travailler en équipe) :	1	2	3	4	5
Je connais mieux les besoins du milieu :	1	2	3	4	5
J'ai acquis de nouvelles connaissances :	1	2	3	4	5
J'ai développé de nouveaux contacts :	1	2	3	4	5
J'ai le sentiment d'avoir contribué au développement de mon milieu :	1	2	3	4	5
Je peux compter sur plus de soutien :	1	2	3	4	5

Je profite de plus de reconnaissance :	1	2	3	4	5
J'ai développé de nouvelles façons de faire :	1	2	3	4	5
Je ressens une grande satisfaction personnelle :	1	2	3	4	5

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Difficultés rencontrées

Cette démarche demande trop de mon temps personnel :	1	2	3	4	5
Elle empiète sur mon temps de travail :	1	2	3	4	5
Elle accroît mes responsabilités :	1	2	3	4	5
Il y a une certaine incompatibilité entre les objectifs de la démarche et ceux de mon organisation :	1	2	3	4	5
Je trouve que la démarche ne rencontre pas les objectifs poursuivis :	1	2	3	4	5
Je suis en désaccord avec plusieurs activités :	1	2	3	4	5
Les activités reliées à l'évaluation sont difficiles à suivre :	1	2	3	4	5
Je me sens parfois incompétent :	1	2	3	4	5

Commentaires :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Satisfaction

Mes compétences sont mises à profit :	1	2	3	4	5
Les échanges sont de bonne qualité :	1	2	3	4	5
L'évaluation est aidante :	1	2	3	4	5
L'information qui circule est de qualité :	1	2	3	4	5
Mon rôle est clair :	1	2	3	4	5
Le démarche s'appuie sur un bon leadership:	1	2	3	4	5
Le travail en équipe est efficace :	1	2	3	4	5
L'animation des rencontres est à point :	1	2	3	4	5

Vue d'ensemble

Il m'arrive d'avoir des doutes sur l'utilité de la démarche :	1	2	3	4	5
Ce qui a été accompli jusqu'ici est important :	1	2	3	4	5
Les buts et les objectifs du plan d'action sont clairs :	1	2	3	4	5
L'évaluation de la démarche est bien menée :	1	2	3	4	5

Depuis le début, la mobilisation intersectorielle a fait des progrès significatifs :	1	2	3	4	5
Il est difficile de voir où va la démarche :	1	2	3	4	5
Le plan d'action comporte des objectifs faciles à atteindre :	1	2	3	4	5
La visibilité de la démarche est bonne :	1	2	3	4	5
Depuis trois ans le développement social est à l'agenda régional :	1	2	3	4	5

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Relations inter-groupes

Les relations entre les comités de suivi et de coordination sont bonnes :	1	2	3	4	5
Les rôles respectifs des deux comités sont clairs :	1	2	3	4	5
Le comité de suivi est indispensable :	1	2	3	4	5
Le comité de coordination est indispensable :	1	2	3	4	5
Les rapports inter-groupes sont satisfaisants :	1	2	3	4	5

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

La vision du développement social

Quelle est votre définition du développement social :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Suivant cette définition, avez-vous le sentiment d'avoir fait du développement social au cours des trois dernières années ?

☐ Oui
☐ Non
☐ Ne sais pas
☐ Commentaire :

.....
.....

Votre définition du développement social est-elle, selon vous, partagée par l'ensemble des membres du Consortium ?

☐ Oui
☐ Non
☐ Ne sais pas
☐ Commentaire :

.....
.....

Votre compréhension du développement social est-elle plus claire maintenant qu'elle ne l'était au début ?

☐ Oui
☐ Non
☐ Ne sais pas
☐ Commentaire :

.....
.....

Est-il important que les membres du Consortium partagent une vision commune du développement social ?

☐ Oui
☐ Non
☐ Ne sais pas
☐ Commentaire :

.....
.....

Selon vous, quelle est l'importance de chacun des éléments suivants dans le cadre de la démarche en développement social

	Pas du tout	Peu	Assez	Beaucoup
Cadre de référence :	☐	☐	☐	☐
Rencontre du comité	☐	☐	☐	☐
Comte rendu des rencontres :	☐	☐	☐	☐
Conférences :	☐	☐	☐	☐
Lecture de documents :	☐	☐	☐	☐
Discussion informelle :	☐	☐	☐	☐

Quelle est la raison qui motive votre participation à la démarche en développement social en général :

.....
.....
.....
.....
.....

Ce questionnaire a été préparé par Réal Boisvert. Il est inspiré des travaux de Marthe Deschênes sur la mobilisation intersectorielle et la concertation (*La structuration d'une action sectorielle à base communautaire comme stratégie d'actualisation d'une approche globale en promotion de la santé*, Université de Montréal, GRIS, décembre 2002) ainsi que ceux du groupe 1-2-3 Go ! et de la Régie régionale de la Montérégie sur l'action concertée (*Trousse d'appréciation de l'action concertée*, Guide d'utilisation, Régie régionale de la Montérégie)

ÉVALUATION

Bilan de la démarche en développement social 1999 – 2002

Questions servant de canevas de discussion avec les membres des comités locaux

1. Est-ce que l'entente spécifique (ou entente de partenariat) a permis selon vous d'accroître la concertation au palier local ?

2. Est-ce que le développement social est plus visible maintenant qu'il ne l'était il y a trois ans ?

3. Est-ce que l'entente spécifique en développement social a permis une plus grande mobilisation au palier local ?

4. Est-ce que votre vision du développement social est plus claire maintenant qu'elle ne l'était il y a trois ans ? Quelle est l'influence de l'entente spécifique sur cette évolution ?

5. Quel est le soutien qui pourrait être apporté aux partenaires locaux dans le cadre d'une deuxième génération d'entente spécifique ?

La visite des comités locaux dans le cadre de l'évaluation de l'entente s'est déroulée du mois de novembre 2002 au mois de janvier 2003. Cécile Thériault et Claude Jalbert accompagnaient Réal Boisvert dans sa collecte d'informations. L'entrevue de groupe avait une durée moyenne de 50 minutes.

ANNEXE 5 COUVERTURES DE PRESSE

Le Nouvelliste

16 juin 1999 — *Coordonnateur ou coordonnatrice en développement social*

8 septembre 2000 — *420 000 $ pour le développement social : Exercice de concertation entre ministères et organismes*

L'Hebdo journal

17 septembre 2000 — *Rencontre mercredi : Mobilisation contre la pauvreté*

17 septembre 2000 — *Entente sur le développement social en Mauricie*

Le Nouvelliste

30 septembre 2000 — *En Mauricie, la culture de la paix et de la non-violence passe par le « vivre ensemble »*

28 octobre 2000 — Centraide Mauricie tient un colloque sur la pauvreté

27 novembre 2000 — *Un écart de vie de cinq ans entre certains quartiers ! Nouvelle recherche sur la pauvreté menée par la Régie de la santé*

Nouvelles de Centraide Mauricie

4 décembre 2000 — *Point de vue d'un colloque*

Le Nouvelliste

19 décembre 2000 — *Un transport collectif dans les autobus scolaires : Le secteur Mékinac réalise une première dans la région*

Alerte (AQDR)

Semestriel janvier avril 2001 — *Le point de vue d'une paix durable vu sous l'angle du vivre ensemble à en Mauricie*

La Gazette Populaire

30 janvier 2001 — *La face cachée de l'aménagement urbain*

Le Nouvelliste

31 janvier 2001 — *Un démarrage discret et des ajustements pour le transport collectif Mékinac*

16 mars 2001 — *Une consultation pour relancer les premiers quartiers*

6 avril 2001 — *La Tuque se mobilise pour améliorer son développement social*

18 avril 2001 — *Une première consultation satisfaisante : Le regroupement pour la revitalisation des premiers quartiers prépare son plan d'action*

1er mai 2001 — *Mobilisation des partenaires : Un « Comité durable » voit le jour au Centre-de-la-Mauricie*

L'Hebdo du Saint-Maurice

5 mai 2001 — *Pour un développement durable*

Le Nouvelliste

12 juin 2001 — *Revitalisation : des résultats d'ici un an – Le Comité de coordination lance son plan d'action pour les premiers quartiers trifluviens*

15 juin 2001 — *La pauvreté... pas dans ma cour !*

26 octobre 2001 — *La vraie pauvreté au-delà des statistiques*

6 novembre 2001 — *L'heure est à la mobilisation*

22 novembre 2001 — *Vers une corporation de développement social : Lise Landry souhaite que la nouvelle ville soit dotée d'un tel organisme*

3 décembre 2001 — *Une première sous le signe de la réussite*

19 décembre 2001 — *La Mauricie doit mener une lutte à finir à la pauvreté*

21 décembre 2001 — *Pauvre Mauricie*

22 décembre 2001 — *Cette pauvreté qui nous envahit*

L'Hebdo Journal

22 décembre 2001 — *La lutte à la pauvreté loin d'être gagnée*

L'Écho de Maskinongé

20 janvier 2002 — *Les consultations publiques s'amorcent*

Le Nouvelliste

22 janvier 2002 — *De durs constats : Un comité brosse un portrait peu flatteur du quartier Saint-Marc-Christ-Roi*

28 janvier 2002 — *Un portrait dramatique : La situation sociale dans le quartier Saint-Marc-Christ-Roi, à Shawinigan, est pire que celle dans Hochelaga-Maisonneuve*

1 février 2002 *Enquête sociologique dans les premiers quartiers Madelinois*

22 juin 2002 *Développement social : Lévesque se fait rassurant*

19 octobre 2002 *La Tuque reçoit 20 000 $ pour développer du transport collectif*

Le Bulletin Des Chenaux

19 octobre 2002 *L'isolement*

19 octobre 2002 *Le CTDS, c'est quoi ?*

19 octobre 2002 *Le transport*

19 octobre 2002 *L'exode*

Le Nouvelliste

21 octobre 2002 *Des Chenaux : non au transport collectif – La MRC locale refuse le projet*

8 janvier 2003 *Du transport en commun*

Le Tour d'y voir

30 janvier 2003 Forum régional en développement social

La Gazette Populaire

18 février 2003 *Le développement social : Un monde à découvrir*

Le Nouvelliste

18 février 2003 *Développement social de la Mauricie : Plus de 200 personnes se réuniront à Shawinigan pour faire le point*

20 février 2003 *Un palmarès plutôt pessimiste*

La Gazette Populaire

25 mars 2003 *Pour s'épanouir en milieu rural*

Le Nouvelliste

26 avril 2003 *Les Latuquois ont maintenant accès à un service de transport collectif*

La Gazette Populaire

26 août 2003 *Politique de développement social pour les villes fusionnées*

Le Nouvelliste

25 septembre 2003	*Une murale pour revitaliser les quartiers Saint-Marc-Christ-Roi*
2 octobre 2003	*Plein d'idées pour doter Trois-Rivières d'une politique de développement*
6 décembre 2003	*Transport collectif en Haute-Mauricie : Les objectifs de démarrage sont atteints*

Bulletin d'information *Développement social (Volume 4, numéro 2)*

Novembre 2003	*Le développement social dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec*

Le Nouvelliste

10 janvier 2004	*Les besoins en logement social sont manifestés*
20 février 2004	*« On a peur de la pédophilie » Le projet de transport collectif est très controversé dans la MRC de Maskinongé*
21 février 2004	*Transport collectif Mékinac : La fréquentation a quadruplé en trois ans et aucun incident n'a été signalé*
28 février 2004	*MRC Des Chenaux : L'accent sur le covoiturage*
12 mars 2004	*Transport collectif*
18 mars 2004	*Transport collectif : La Commission scolaire du Chemin-du-Roy reporte sa décision*

Bulletin d'information Développement social (Volume 4, numéro 3)

Mars 2004	*Le développement social dans les régions*

Mobilisation de partenaires

Un «Comité durable» voit le jour au Centre-de-la-Mauricie

ROYAL SAINT-ARNAUD
Shawinigan

Bien conscients que le Centre-de-la-Mauricie n'est pas épargné par la pauvreté et la vulnérabilité d'une bonne partie des citoyens et citoyennes qui y résident. Sensibles à cette situation, plusieurs dirigeants et intervenants expriment aujourd'hui leur intention de travailler ensemble à dynamiser le milieu pour lui donner une meilleure qualité de vie.

C'est pourquoi le «Comité durable» voit le jour. Il entend notamment permettre, avec le respect et en collaboration avec la population, aux laissés-pour-compte de la communauté de bénéficier d'un solide appui d'un partenariat en plein développement.

Aussi, le comité entend-il ne pas se limiter à discuter des difficultés et problèmes qui marquent la collectivité du Centre-de-la-Mauricie. Des actions concrètes, tenant compte de la réalité, seront ainsi mises de l'avant, toujours dans l'objectif d'associer les efforts pour améliorer la qualité de vie.

Sachant que dans la région une famille sur quatre est considérée sous le seuil de faible revenu et que c'est au Centre-de-la-Mauricie que l'on observe le plus fort pourcentage de ces ménages, ainsi que le plus fort taux de bénéficiaires de la sécurité du revenu, les partenaires entendent tout mettre en oeuvre afin de développer un ensemble de moyens pour assurer un avenir intéressant et de qualité.

Les partenaires du Comité durable travailleront donc au-delà des préoccupations corporatives. Il entendent assurer la continuité de leurs échanges et de leurs actions, tout en travaillant au développement global. Ils n'hésiteront pas à interpeller leurs façons de faire, en changeant notamment certaines habitudes, comme planifier sans consulter, agir sans impliquer.

Ils estiment d'autre part, que la contribution des citoyens et des citoyennes est indispensable pour assurer l'efficacité des actions du Comité durable. Ils verront, en priorité, à promouvoir et intégrer le développement social dans le développement global de la MRC du Centre-de-la-Mauricie. Ils préconiseront des approches intégrées et durables, tout en suscitant la mise en place de moyens pour mobiliser la population dans ce processus.

On verra bientôt apparaître une Corporation de développement communautaire, regroupant l'ensemble des organismes communautaires de la région. De plus, sous l'impulsion des réflexions du Comité durable, le travail de certains partenaires a permis que soit créé un comité de revitalisation des quartiers Saint-Marc et Christ-Roi à Shawinigan ●

PHOTO SYLVAIN MAYER

Ces personnes formant le Comité durable du Centre-de-la-Mauricie (CDCM) vont multiplier leurs contacts pour assurer un bon partenariat. De gauche à droite: Luc Arvisais (CLD), Lucie Carrier et Renald Turcotte (CLSC), Lise Landry (MRC), France Cormier (CAB), Jean-Maurice Roy (RRSSS), Daniel Béliveau (CLD), Michel Angers (CSN) et Cécile Thériault (CDM). Francine Bonicalzi du Cégep, Julie Laforme du Carrefour jeunesse emploi et Gilles Martel, président de la Chambre de commerce n'ont pu assister au point de presse.

Pour un développement durable

MARIEEVE VEILLETTE
Shawinigan

Dans une volonté commune de se doter d'une région forte et équitable, un comité stratégique en développement social s'est implanté au Centre-de-la-Mauricie sous le nom de Comité Durable.

«La mission de notre organisation est de promouvoir et intégrer le développement social dans le développement global de la MRC du Centre-de-la-Mauricie, de préconiser des approches intégrées et durables et de susciter la mise en place de moyens pour mobiliser la population dans le processus de développement social», résume M. Luc Arvisais, directeur général du CLD du Centre-de-la-Mauricie.

C'est en prenant conscience du phénomène de pauvreté touchant le Centre-de-la-Mauricie que l'idée de former un tel comité a germé. «Lorsque l'on sait qu'une famille de la région sur quatre est considérée sous le seuil de faible revenu, qu'une bonne part des 15 à 44 ans n'ont pas de certificat d'études secondaires et que c'est dans notre région que l'on retrouve le plus haut taux de bénéficiaires de la sécurité du revenu, il est normal de vouloir entreprendre des actions visant à susciter la réflexion et à développer des services», précise quant à elle Mme Lucie Carrier, organisatrice communautaire du CLSC du Centre-de-la-Mauricie.

La solidarité intersectorielle s'avère la meilleure option pour relever avec succès les défis que posent la lutte à la pauvreté et le développement intégré. Ainsi, différents acteurs des secteurs social et économique ont uni leurs forces pour développer des moyens d'assurer un avenir de qualité à l'ensemble de la communauté : «Nous avons fait quelques constats qui ont alimenté nos réflexions à ce sujet et qui font partie de nos priorités d'action. Tout d'abord, il faut aller au-delà de nos préoccupations corporatives pour favoriser l'atteinte de plus d'un objectif à la fois, et où chacun des participants ainsi que la communauté concernée trouveront leur profit à plus ou moins long terme. Ensuite, il faut assurer la continuité des efforts dans les changements; consolider le développement global en incitant l'ensemble de la communauté à travailler à créer notre société; interpeller nos façons de faire; augmenter la rentabilité sociale, faire participer la population; et contribuer à ce que la collectivité tire profit du développement de la région.»

Le Comité, qui compte douze membres à l'heure actuelle, vise à impliquer au maximum la population à travers ses démarches.

«Au même titre qu'il est impossible d'amener une personne alcoolique à l'abstinence si celle-ci ne fait pas au préalable une démarche volontaire dans l'intention de changer sa vie, les actions de lutte à la pauvreté n'auront que peu d'impact tant et aussi longtemps que nous exclurons les personnes concernées du processus de changement. Ainsi, le Comité Durable désire associer tous les acteurs possibles afin de stimuler et concrétiser des actions novatrices concernant le développement intégré de la MRC.»

En mettant en commun les forces et les préoccupations de tous les acteurs de notre territoire, nul doute que s'accélérera la mise en œuvre des interventions en faveur du développement de la région.

Le nouveau comité stratégique est composé de M. Luc Arvisais (directeur général CLD du Centre-de-la-Mauricie), Mme Lucie Carrier (organisatrice communautaire, CLSC du Centre-de-la-Mauricie), Mme Lise Landry (mairesse de Shawinigan et préfet de la MRC du Centre-de-la-Mauricie), Mme France Cormier (directrice générale du CAB de la région de Shawinigan), M. Jean-Maurice Roy (agent de planification et de programmation R.R. Santé et Services Sociaux), M. Daniel Béliveau (conseiller en économie social au CLD du Centre-de-la-Mauricie), M. Michel Angers (président du Conseil central CSN du Cœur du Québec) et Mme Cécile Thériault (coordonatrice Consortium en développement social de la Mauricie). (Photo L'Hebdo/MarieEve Veillette)

L'HEBDO DU ST-MAURICE
5 mai 2001

LE NOUVELLISTE
26 octobre 2001

La vraie pauvreté au-delà des statistiques

ROYAL SAINT-ARNAUD
Shawinigan

Tout en disant être sur place à cause de ses convictions personnelles, et de sa propre situation de pauvreté, Gisèle Larochelle, du Service famille habitation Sainte-Madeleine, de Cap-de-la-Madeleine, croit que les décisions sont déjà prises en matière de stratégie nationale de lutte contre la pauvreté.

Elle a livré spontanément cette confidence, hier après-midi, au Centre des congrès de Shawinigan, où la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Nicole Léger, était de passage au Centre-de-la-Mauricie pour y rencontrer et entendre une bonne vingtaine d'intervenants engagés dans le développement économique, social et communautaire de la région de la Mauricie.

«Au-delà de toutes ces statistiques il y a la vraie pauvreté», de dire Gisèle Larochelle. Prestataire de l'aide sociale elle est locataire d'un organisme sans but lucratif depuis une bonne dizaine d'année.

Elle dit entretenir de sérieuses réserves face à cet exercice de consultation de la ministre Léger. Tout comme le gouvernement l'a fait dans le domaine de la confessionnalité dans les écoles, elle croit que les décisions sont déjà prises en matière de lutte contre la pauvreté.

Elle rejoint ainsi l'opinion de l'abbé Yves Marcil, également rencontré sur place. Il a laissé entendre que par son attitude, la ministre donne l'impression de découvrir l'ampleur de la pauvreté. «Pourtant nous, nous la vivons depuis de nombreuses années sur le terrain», fait-il remarquer.

LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

La ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Nicole Léger, en compagnie du président du Conseil régional de développement de la Mauricie, Jean-Pierre Adam.

Le but de l'exercice de la tournée des régions du Québec par la ministre Léger est notamment de recueillir les commentaires sur le document gouvernemental intitulé «Ne laisser personne de côté». L'occasion permet également d'entendre les priorités d'actions déterminées dans la région pour lutter efficacement contre la pauvreté.

«Je suis ici pour dire les vraies affaires au sujet de la pauvreté, de poursuivre, Gisèle Larochelle. C'est quoi de façon concrète de ne pas avoir de quoi manger. De ne pas avoir suffisamment d'argent pour faire en sorte que les enfants puissent venir dîner à la maison. De ne pas en avoir assez pour payer l'autobus scolaire ou le gardiennage», précise-t-elle.

Dépeignant toujours la pauvreté qu'elle connaît bien, elle ajoute qu'elle passe aussi par l'incapacité à se procurer une simple paire de souliers. De pouvoir s'acheter de la nourriture, de s'offrir des loisirs ou des vacances.

Malgré sa propre situation de pauvreté, elle se dit chanceuse de pouvoir s'exprimer, au nom de tous ceux et celles qui vivent quotidiennement la pauvreté, qui doivent selon elle, souvent vivre dans la honte et l'exclusion. Elle estime que ces personnes pauvres sont démunies devant une société de consommation.

Cependant, elle indique que ces mêmes personnes développent d'autres valeurs, comme les valeurs spirituelles et sociales, «qui n'appartiennent pas au monde des consommateurs», dit-elle.

Elle souhaite que la ministre Léger prenne vraiment au sérieux cette rencontre et surtout, qu'elle détermine les bonnes priorités afin de s'attaquer efficacement et honnêtement à la situation de pauvreté, alarmante, d'insister Gisèle Larochelle, et vécue par trop de personnes. ●

LE NOUVELLISTE
26 octobre 2001

LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

Âgée de 79 ans, Marie Angel, de la rue Papineau, à Shawinigan, est née dans la pauvreté. Elle dit la vivre quotidiennement. Elle se dit tout de même chanceuse de pouvoir compter sur de généreuses personnes qui lui viennent en aide.

LE NOUVELLISTE
3 décembre 2001

LE NOUVELLISTE, CLAUDE GILL

L'équipe de consultation et d'animation du Comité de revitalisation du quartier Saint-Marc — Christ-Roi a été présentée aux résidants, hier. Sur la photo, on aperçoit, de gauche à droite, Mme Ruth Pellerin, adjointe à l'administration, Mme Lucille Proulx, animatrice, Mme Manon Mongrain et M. René Beaulieu, tous deux commis aux relations publiques, M. Raymond Désaulniers, animateur, Mme Diane Gélinas, secrétaire ainsi que Mme Martine Caron, coordonnatrice. Le groupe entoure ici le clown Tobie, qui a animé la rencontre communautaire d'hier.

Une première sous le signe de la réussite

La rencontre du Comité de revitalisation du quartier Saint-Marc — Christ-Roi est un succès

RICHARD BIRON

Le local de l'ancien Métro Marché Lavergne, avenue Saint-Marc, était bondé, hier après-midi. À l'intérieur, le clown Tobie divertissait la foule, pendant que les citoyens sirotaient un café et se délectaient de pâtisseries. La première rencontre communautaire organisée par le Comité de revitalisation du quartier Saint-Marc — Christ-Roi prenait ainsi des allures de réussite.

Les organisateurs avaient profité du passage du défilé de Noël en fin d'après-midi pour convier les citoyens. «C'est notre premier contact direct avec la population depuis que la démarche de revitalisation est en branle. C'est un succès étant donné le nombre de personnes qui y ont participé», mentionnait Mme Martine Caron, la coordonnatrice du comité de revitalisation du quartier Saint-Marc — Christ-Roi.

Les tout-petits, présents en grand nombre, appréciaient l'animation de Tobie. Quant aux plus âgés, ils s'en donnaient à coeur joie en voyant le clown berner la mairesse Lise Landry avec un de ses tours de magie. Les mimes du député Claude Pinard qui, à la demande de Tobie, a manipulé un paquet de cartes imaginaire en ont aussi fait sourire plus d'un.

Mais le rassemblement visait en fait à présenter l'équipe qui, à partir de janvier, passera de porte en porte pour sonder les résidants, propriétaires, commerçants et intervenants du quartier, afin de définir le plan de revitalisation. Celui-ci visera notamment à développer les possibilités d'emploi, à assurer une baisse du niveau de détresse socio-économique, à revitaliser le cadre bâti du secteur et à offrir des logements de qualité à un prix raisonnable.

Les moyens pour parvenir à ces ambitieux objectifs seront dictés par les résultats du sondage qui s'amorce. «Tous les membres du comité ont leur définition de la pauvreté, mais elle n'est pas nécessairement partagée par tous. Nous voulons connaître l'opinion de la base», a expliqué M. Daniel Béliveau, du CLD du Centre-de-la-Mauricie, un partenaire de la démarche.

La consultation s'étalera sur trois mois. «Le formulaire que nous ferons circuler n'est pas encore terminé, mais nous poserons notamment des questions sur l'aménagement urbain, l'emploi, les services communautaires du quartier», explique Mme Caron.●

LE NOUVELLISTE
19 décembre 2001

La Mauricie doit mener une lutte à finir à la pauvreté

LOUISE PLANTE
Trois-Rivières

Le Conseil régional de développement de la Mauricie (CRD) rendait public, hier, son rapport produit à la suite d'une consultation sur le projet de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Le constat est tout simplement accablant, la tâche colossale.

La région se situe au 16e rang sur 17 pour le nombre d'adultes à l'assurance-emploi, au 13e pour le taux de chômage et au 14e concernant les revenus totaux moyens.

Plus de 27 000 personnes dépendent des transferts gouvernementaux en région: 11 000 prestataires de l'assurance-emploi et 16 000 prestataires de l'assistance-emploi à la Sécurité du revenu.

On retrouve aussi en Mauricie une proportion élevée des 45 ans et plus sans emplois et les jeunes de 21 ans et moins entrent davantage à l'assistance-emploi qu'ils en sortent. Enfin, la région se retrouve au dernier rang de la province pour les 20-24 ans avec un diplôme de secondaire V! Au chapitre de la formation, 37 % de la population de 15 ans et plus de la Mauricie n'a pas de diplôme de secondaire V comparativement à 35,5 % au Québec. Les MRC les plus concernées sont Maskinongé et Mékinac avec des taux respectifs de 51,6% et 49,9%.

Chez les Mauriciennes, la situation n'est pas reluisante. Seulement 47,6% d'entre elles font partie de la population active comparativement à 54,6% des Québécoises.

«Le diagnostic sur la pauvreté en Mauricie est franc, frappant et courageux, a lancé M. Jacques Lessard, président du CRD. De là, nous avons de grandes attentes. Je pense qu'on devra démontrer beaucoup de cohésion pour que les ressources viennent. Je me permets de dire que les deux futurs maires (Yves Lévesque et Lise Landry) qui regrouperont bientôt plus de 186 000 personnes, ont l'obligation dans la charte des nouvelles villes de faire un plan de développement économique autant que social. Et il faut qu'il soit efficace. L'heure du diagnostic est finie, place à l'action. Il faut agir.»

M. Lessard a aussi déclaré qu'il n'était plus possible de faire du développement économique sans se préoccuper du secteur social. Ces deux remarques n'étaient pas anodines. Lors de la vaste consultation menée en Mauricie l'automne dernier, auprès de plus de 150 personnes représentant des organismes et institutions concernés par la pauvreté, aucune ne représentait le secteur municipal ni économique. Et ce, malgré des invitations répétées.

Tout en soulignant les principales problématiques propres à la Mauricie, (aide alimentaire, logement social, alphabétisation et transport collectif en milieu rural) le rapport du CRD émet des recommandations qu'on espère porteuses de changement.

M. Michel Anger, vice-président du CRD, rappelle que la première qui est faite à la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté et l'exclusion, Nicole Léger, est la prise en considération de l'ensemble des revendications portées par le Collectif du projet de loi sur l'élimination de la pauvreté et par la Marche des femmes de l'an 2000.

Les autres recommandations sont nettement plus spécifiques. Le rapport propose entre autres d'aborder la lutte à la pauvreté par le biais d'un ratio, soit 20 % de la population la plus pauvre, et non par le biais des clientèles comme c'est actuellement le cas. Par exemple, le projet national cible les groupes représentatifs, mais exclut les aînés. Or, ces derniers sont particulièrement présents en Mauricie et touchés par la pauvreté.

On suggère aussi de décentraliser les pouvoirs d'intervention, c'est-à-dire de donner à la région une véritable marge de manoeuvre et de rendre disponible l'argent nécessaire sans avoir toujours recours à des «enveloppes normées».

On veut aussi viser l'intégration économique des individus tout en tenant compte de la nécessaire intégration des gens qui sont les plus éloignés du marché du travail. Par exemple, l'analphabétisme ou un problème de santé mentale nécessite des étapes intermédiaires d'intégration sociale avant l'accès à l'emploi (du genre que réalise COMSEP avec succès).

La région veut aussi miser sur l'effet multiplicateur de l'action en favorisant une approche intersectorielle, c'est-à-dire impliquant plusieurs secteurs et plusieurs ministères à la fois. Les attentes sont grandes en Mauricie à l'égard de la manifestation d'un leadership en ce sens. La difficulté éprouvée par les promoteurs du projet Concentra (créateur d'emplois pour personnes handicapées ou déficientes intellectuelles) réside justement dans la réticence des fonctionnaires de Québec à travailler en intersectorialité.

Les intervenants ont aussi demandé qu'on assure les services de base en matière de santé et d'éducation dans les milieux à faible densité de population. «Il faut briser les règles de quotas quand celles-ci empêchent les communautés de bénéficier de services ou de programmes gouvernementaux. C'est le cas du soutien au transport collectif, a rappelé M. Anger. Quatre territoires ruraux sont particulièrement affectés en Mauricie.»

Enfin, le rapport recommande de donner un support direct aux familles et aux organismes qui oeuvrent auprès d'elles.

En plus des problèmes énumérés ci-haut qui affectent la Mauricie, M. Anger a souligné la sous-scolarisation, particulièrement dans Maskinongé, la pénurie d'effectifs médicaux, le vieillissement de la population et la situation précaire des femmes.

M. Jacques Lessard a rappelé qu'il y avait maintenant consensus de la région autour de la question de la pauvreté, mais que la mobilisation était fragile et qu'elle pourrait s'effriter si elle n'obtenait pas un support concret.

Le rapport de la Mauricie a été transmis cette semaine à la ministre Léger. «Ce qu'on espère vivement, c'est que nos recommandations soient prises en compte et que la Mauricie profite rapidement des nouvelles mesures qui pourraient émaner de la Stratégie nationale», a conclu M. Michel Anger.●

Pauvre Mauricie

Le Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM) vient de rendre public un rapport sur les enjeux de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion en région. Or, le constat est à la fois dur et réaliste et, en ce sens, on peut saluer d'entrée de jeu le courage du nouveau président Jacques Lessard et de son équipe pour refuser de jouer à l'autruche, sachant très bien que les bonnes solutions doivent inévitablement provenir des bons diagnostics.

D'ailleurs, le groupe de travail admet exhiber ce portrait peu reluisant non pas par plaisir, mais bien par nécessité de reconnaître la situation et ainsi développer la motivation de s'attaquer résolument aux multiples problématiques qui caractérisent actuellement la Mauricie.

On y apprend donc que la région, malgré une position géographique favorable (on l'entend souvent celle-là!), se débat dans un véritable contexte de région périphérique, avec des statistiques peu enviables à l'égard de plusieurs paramètres de développement social ainsi que des perspectives démographiques déficitaires.

Et les chiffres sont effectivement très accablants. Par exemple, la Mauricie se retrouve au 16e rang sur 17 régions quant au nombre d'adultes qui sont prestataires à l'assurance-emploi et en 14e position concernant les revenus moyens totaux (21 873 $). Plus de 27 000 personnes dépendent des transferts gouvernementaux, la proportion des 45 ans et plus sans emploi est élevée (plus du tiers des prestataires tant à l'assurance-emploi qu'à l'assistance-emploi), les jeunes de moins de 21 ans entrent davantage à l'assistance-emploi qu'ils en sortent (54,5 % contre 39 %), etc.

Mais là où le bât blesse, c'est le

MARC
ROCHETTE

niveau dramatique de sous-scolarisation. La région se retrouve au dernier rang de la province pour les 20-24 ans avec un diplôme de secondaire 5. Au chapitre de la formation, c'est pas moins de 37 % de la population régionale de 15 ans et plus qui n'a pas ce diplôme si essentiel et ce taux grimpe à plus de la moitié dans les MRC de Maskinongé et Mékinac.

Quoique non exclusives à la Mauricie, il y a d'autres problématiques chez-nous qui requièrent des interventions spécifiques et substantielles. On parle à nouveau d'aide alimentaire, de logement social, d'analphabétisme, de transport collectif, de pénurie d'effectifs médicaux, de vieillissement de la population et de situation précaire des femmes.

Dans ses recommandations, le CRDM a la sagesse d'aborder la lutte à la pauvreté par le biais d'un ratio, soit 20 % de la population la plus pauvre, et non via des clientèles. L'organisme se distingue ainsi de l'approche ministérielle qui a pour effet d'exclure un groupe particulièrement présent en région: les aînés.

Cette heureuse sensibilité envers les personnes âgées coincide avec les efforts déployés par le député du Bloc québécois dans Champlain, Marcel Gagnon, pour défendre honorablement ces milliers d'aînés qui, en région, ont été privés par le fédéral du supplément de revenu garanti alors qu'ils en avaient le droit.

Par ailleurs, si la Mauricie est loin d'être inactive en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, elle l'est toutefois de manière encore conventionnelle, à travers des programmes normés, alors qu'il a été démontré que les actions les plus porteuses sont intersectorielles et décentralisées.

À cet effet, Consentra fait figure de pionnier avec son modèle d'intégration au travail de personnes handicapées. D'où les attentes pour une plus grande concertation interministérielle et, évidemment, un financement approprié. Et on ne peut passer sous silence le programme *Emploi de solidarité* mis de l'avant par COMSEP et susceptible d'être appliqué dans l'ensemble de la province.

Souhaitons maintenant que ce rapport ne prenne pas le chemin des tablettes. Sinon, pauvre Mauricie! ●

LE NOUVELLISTE
21 décembre 2001

LA LUTTE À LA PAUVRETÉ LOIN D'ÊTRE GAGNÉE

La Mauricie affiche un des pires bilans de la province

François Morin

Le Conseil régional de développement de la Mauricie a rendu publiques cette semaine les recommandations qui ont découlé d'une consultation menée au cours des derniers mois par la ministre responsable déléguée à l'exclusion et à la pauvreté, Nicole Léger. Cette consultation visait à faire en sorte que la ministre fasse son nid dans le cadre d'une politique nationale de lutte à l'exclusion et à la pauvreté. Le constat invite à la réflexion.

Il faut rappeler que le processus de consultation dans la région s'est clôturé le 25 octobre, à Shawinigan, par une rencontre portant sur les enjeux régionaux, rencontre à laquelle participait la ministre déléguée Léger. À ce moment-là, elle a été saisie du portrait peu reluisant de la Mauricie « qu'on n'exhibe pas par plaisir mais bien par nécessité, pour reconnaitre l'urgence d'agir », d'indiquer le vice-président du CRDM, Michel Angers.

D'ailleurs, la Mauricie affiche un des pires bilans de la province au chapitre du nombre de personnes vivant sous le seuil de la pauvreté, qui sont sous scolarisées ou qui ont un emploi précaire. Parmi ces gens, on retrouve majoritairement des femmes et des jeunes.

Bien qu'il existe des organismes qui s'occupent de ces gens, force est d'admettre qu'ils n'ont pas les outils nécessaires pour faire pencher la balance de façon substantielle.

Le vice-président du CRDM affirme qu'il ne faut plus adopter une approche clientèle. "Une telle approche fait en sorte que des gens sont exclus des mesures d'aide. "Il faut décentraliser et il faut surtout que le gouvernement montre l'exemple."

Cet exemple c'est la mise au rancart des interventions en vase clos. "On nous demande en région d'interagir", nous dit Michel Anger. "Il faut que le gouvernement nous prouve que les ministères peuvent œuvre de façon intersectorielle. Il faut par exemple que le ministère de l'éducation sache ce que le ministère de la solidarité sociale peut faire et que ce dernier sache ce que le ministère de la santé peut faire."

Manque de cohésion

Michel Angers n'a pas manqué de souligner au passage le manque de cohésion de la région dans ce dossier. "Nous n'avons pas vu les gens du monde municipal lors des travaux à Shawinigan. Pas plus que nous n'avons vu les gens du secteur économique. Pourtant eux aussi sont interpellés et doivent faire partie de la solution." D'ailleurs, une aberration a été vécue dans la région comme ailleurs au Québec. "Seule la ministre Léger a mené cette consultation. Personne n'a vu le ministre Jean Rochon qui, pourtant à l'époque, était le ministre en titre de la solidarité sociale et de l'emploi."

Le nouveau président du CRDM, Jacques Lessard a lancé un appel à la cohésion et à la concertation. "Nous devons réclamer ce qui est dû à la Mauricie. Nous avons des projets et il nous faut aller chercher les moyens de les mener à terme. Il a rappelé que la lutte à la pauvreté et à l'exclusion est inscrite au Plan de développement stratégique de la Mauricie. « À partir du moment où la région fait consensus sur ses priorités et ses objectifs et inscrit cela dans un plan stratégique, ça signifie que la région s'engage à travailler collectivement dans le même sens.

L'HEBDO JOURNAL
22 décembre 2001

LES CONSULTATIONS PUBLIQUES S'AMORCENT

Transport collectif dans la MRC de Maskinongé

Jean Paul Plante

Depuis une dizaine d'années, la population de la MRC de Maskinongé, à travers divers groupements et organismes, soulève l'importance de mettre sur pied un service de transport collectif.

Le Centre local de développement (CLD) de la MRC a procédé, en 2001, à une étude des besoins à ce chapitre. Cette étude a mené à une analyse des types de transport et de leurs impacts sociaux et financiers sur le territoire. Le comité d'orientation du réseau de transport a retenu un projet de deux minibus pour le milieu rural et l'arrimage de transporteurs déjà existants.

Le projet doit le plus possible coller aux réalités de la population de la MRC. Il aura des impacts sociaux mobilisateurs et dynamisants pour le milieu. Entre autres, il brisera l'isolement des communautés, permettra l'accessibilité aux services de santé, donnera accès aux établissements d'éducation du territoire ainsi qu'aux établissements d'études supérieures hors du territoire, comblera le manque de main-d'œuvre au sein des entreprises de la MRC, permettra une plus grande participation à la vie sociale et communautaire et offrira un service de transport aux gens démunis.

Les expériences démontrent l'intérêt des gens mais également la fragilité d'un réseau de transport en milieu rural. La différence réside en l'approbation du projet par la population et leurs représentants.

Consultations

Le CLD de la MRC, en collaboration avec la Corporation de développement communautaire de la MRC, procédera à des consultations publiques dans chacune des municipalités du territoire.

Une lettre a été expédiée à chacune des municipalités de la MRC dans laquelle on leur demande de convoquer leurs membres aux diverses consultations. L'objectif des rencontres sera de recueillir les commentaires pouvant bonifier le réseau, avant son implication sur le territoire.

Une première consultation a eu lieu le 15 janvier, à Saint-Sévère.

Les autres rencontres se tiendront aux endroits et dates qui suivent : Charette, le 22 janvier, Saint-Justin, 23 janvier, Yamachiche, 29 janvier, Sainte-Angèle-de-Prémont, 30 janvier, Saint-Boniface, 5 février, Saiinte-Ursule, 6 février et Saint-Paulin, 11 février.

À tous ces endroits, les rencontres débutent à 19h et elles se tiennent à la salle municipale.

Reste maintenant à déterminer les dates des rencontres dans les municipalités de Saint-Étienne-des-Grès, Saint-Mathieu-du-Parc, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Alexis-des-Monts, Louiseville, Saint-Barnabé-Nord, Saint-Élie-de-Caxton, Maskinongé et Saint-Édouard.

L'ÉCHO DE MASKINONGÉ
20 janvier 2002

Enquête sociologique dans les premiers quartiers madelinois

LE NOUVELLISTE
1 février 2002

LOUISE PLANTE

Tout comme on l'a fait à Trois-Rivières il y a quelques années, la Corporation de développement économique communautaire de Francheville (ÉCOF) procédera au cours des prochains mois à ce qu'elle appelle une enquête de solidarité dans les premiers quartiers madelinois, soit: Sainte-Madeleine, Sainte-Famille, Saint-Eugène et Saint-Lazare.

Le but est d'amener les résidants de ces quartiers à identifier leurs besoins en termes de service ou de support, à analyser la situation dans laquelle ils se trouvent et à trouver des solutions aux problèmes soulevés.

Les partenaires du projet, soit ÉCOF, Développement des ressources humaines Canada, le Centre de santé Cloutier-du Rivage et le Comité de travail sur la lutte à la pauvreté, espèrent que l'exercice débouchera sur une base de développement local et des projets concrets allant dans le sens d'une revitalisation de ces quartiers vieillissants.

De février à avril, une équipe de jeunes enquêteurs outillés d'un questionnaire confidentiel sillonnera les rues des quatre quartiers et frappera aux portes des domiciles de 750 ménages dans le but de recueillir un minimum de 662 répondants.

M. Pierre Labrie et Mme Stéphanie Milot ont expliqué que les quatre quartiers en question avaient été sélectionnés parce que la situation sociale et économique y a évolué et parce qu'ils sont situés très près l'un de l'autre tout en regroupant 43% de la population du secteur Cap-de-la-Madeleine.

Par ailleurs, le Comité de travail sur la lutte à la pauvreté s'est penché au cours de ses deux années d'activités sur les réalités de ce coin de la ville et ses conclusions sont à l'effet qu'il y a place à plus de dynamisme dans ce secteur.

Mme Nicole Dallaire, du Centre de santé Cloutier-du Rivage et membre du Comité de travail sur la lutte à la pauvreté, a déclaré accueillir comme «un cadeau du ciel» cette enquête terrain.

Pour sa part, Mme Gisèle Larochelle, une résidante du quartier bien au fait des conséquences de la pauvreté, a invité chaudement ses voisins à accueillir chaleureusement les jeunes enquêteurs et à répondre à leurs questions «histoire d'être mieux outillés dans l'avenir».

Rappelons que l'âge moyen des gens dans ces quatre quartiers est de 42,2 ans. 66% des familles qu'on y retrouve sont de type traditionnel, 16,7% des couples en union libre et 17,1% des familles monoparentales. Par ailleurs, 58,7% des gens y sont locataires tandis que 53% des ménages unifamiliaux consacrent plus de 30% de leurs revenus à leur loyer. Le revenu moyen des familles y est de 34 948 $.

Toujours dans ces quatre quartiers ciblés, on note que chez les personnes âgées de 15 à 24 ans, une personne sur trois ne fréquente pas l'école, une personne sur quatre a moins d'une 9e année de scolarité et une sur cinq possède un diplôme d'études de niveau secondaire.

Enfin, dans les quatre premiers quartiers, le taux de chômage est de 16,5% alors qu'à Cap-de-la-Madeleine il est de 13,4%, comparativement à 11,8% au Québec. ●

LE NOUVELLISTE
1 février 2002

IMAGE-MÉDIA MAURICIE- PATRICK BEAUCHAMP

Les jeunes enquêteurs qui sillonneront les premiers quartiers du secteur de Cap-de-la-Madeleine seront facilement reconnaissables à leur petit bonnet rayé.

La Tuque reçoit 20 000 $ pour développer du transport collectif

HÉLÈNE LANGLAIS
La Tuque

Le ministre des Transports Serge Ménard vient d'accorder une subvention de 20 000 $ à la MRC du Haut-Saint-Maurice pour l'aide au démarrage d'un projet pilote de transport collectif sur le territoire qui est issu du comité de développement social.

En prenant connaissance de cette lettre qui lui est adressée, le préfet de la MRC du Haut-Saint-Maurice et maire de La Tuque Gaston Fortin a spécifié que l'argent servira à mener une étude. Il n'a pas caché toutefois son intérêt pour l'implantation d'un transport collectif en collaboration avec les compagnies locales de taxi. Un type de transport qui existe ailleurs au Québec.

«Au congrès de la Fédération québécoise des municipalités, j'ai eu l'occasion de discuter avec plusieurs maires qui ont un système de taxis qui fonctionnent très bien. Ça m'a encouragé à continuer à travailler dans ce dossier-là. Il y a même eu un atelier là-dessus avec des témoignages. J'ai été surpris de constater qu'il y avait autant de municipalités embarquées là-dedans», a relaté M. Gaston Fortin.

Malgré l'opinion personnelle du maire de La Tuque sur la question, il est beaucoup trop tôt pour identifier le mode de transport collectif qui sera privilégié pour le Haut-Saint-Maurice, selon Mme Guylaine Asselin. À titre d'organisatrice communautaire du Centre de santé et de services sociaux de la Saint-Maurice, Mme Asselin siège au sein du comité de développement social. Ce comité est né après la signature d'une entente entre la MRC du Haut-Saint-Maurice, le Centre local d'emploi, le Centre local de développement et le Centre de santé dans le but de favoriser un travail d'équipe pour la réalisation de projets qui permettront d'améliorer la qualité de vie dans la région.

«Nous avons dès le départ choisi de prioriser deux projets. Le premier est le service de formation en intégration sociale qui s'est concrétisé avec la création du Pavillon Mon Avenir de l'École forestière. Le deuxième est le transport collectif. Nous partons de zéro, il y a beaucoup de travail à faire. Depuis un an, nous cherchons du financement, alors nous ne sommes pas encore rendus à choisir le mode de transport. Tous les transporteurs du territoire seront rencontrés. L'objectif est de réussir à combler les besoins de la population en utilisant les places résiduelles à l'intérieur de modes de transport qui existent déjà», explique Mme Guylaine Asselin.

Le projet est assez important pour justifier l'embauche d'une personne qui travaillera à temps plein sur le concept. Cette personne sera embauchée dans les prochains jours. Si tout va bien, il devrait y avoir un moyen de transport collectif fonctionnel dans le Haut-Saint-Maurice au début de l'année 2003. Les citoyens ne doivent cependant pas avoir de grandes attentes, souligne Mme Asselin, car le transport collectif est un service de dernier recours pour ceux qui n'ont pas les moyens de voyager autrement.

Le comité de développement social n'a pas la tâche facile pour réussir à implanter son projet. Dans ce dossier comme dans beaucoup d'autres, les Latuquois doivent faire face au fait que le Haut-Saint-Maurice n'est pas assez populeux pour répondre aux normes permettant de s'inscrire à des programmes d'aide financière. C'est d'ailleurs pour cette raison que le projet pourrait s'avérer très original par rapport à ce qui se fait ailleurs, car les instigateurs ont l'intention de le coller à la réalité du milieu. ●

LE NOUVELLISTE (Page 9)
19 octobre 2002

LE NOUVELLISTE (Page 8)
21 octobre 2002

Des Chenaux: non au transport collectif

La MRC locale refuse le projet

MARTIN LAFRENIÈRE
Trois-Rivières

Après avoir reçu davantage de détails concernant le projet d'établissement d'un système de transport collectif dans le secteur des Chenaux, les membres de la MRC ont décidé de ne pas embarquer dans l'aventure.

Marcel Marchand, préfet de la MRC et maire de Champlain, a déclaré que le conseil des maires de la MRC a refusé de participer à ce projet étant donné que la municipalité régionale de comté a bien d'autres chats à fouetter. «Les gens ne sentent pas que le besoin est là. Il n'y a pas eu de manifestation d'un besoin de transport collectif au sein de nos municipalités. C'est la raison pour laquelle on n'embarque pas là-dedans.»

M. Marchand a cependant précisé que la décision n'est pas définitive. La direction de la MRC des Chenaux veut prendre le temps de voir ce qui se fait ailleurs dans le domaine avant de prendre part à la mise sur pied d'un tel projet.

Bien qu'il aurait aimé que le projet reçoive l'appui de la MRC des Chenaux, Lionel Arseneault comprend fort bien la position adoptée par les maires. «Il faut considérer que nous avons une toute nouvelle MRC. Les maires en ont plein les bras avec tout ce qu'ils ont à faire. Nous n'avons même pas de bâtisse officielle encore», a soutenu M. Arseneault, agent de développement rural au CLD des Chenaux et membre du sous-comité de travail chargé d'étudier la question du transport au sein du comité de développement social du secteur.

M. Arseneault ne désespère pas de voir le projet se concrétiser un jour. Il a mentionné que ce type de projet a pris du temps avant de se matérialiser dans des régions comme Mékinac et Maskinongé. Devant cette situation, il estime que l'idée mériterait d'être réévaluée à moyen terme.

Le projet soumis par ledit sous-comité prévoit l'utilisation de divers moyens de transport (autobus scolaires, véhicules de transport adapté, covoiturage) pour offrir ce service à la population de la MRC des Chenaux.

Le groupe de travail s'est basé en outre sur une enquête effectuée par l'Université du Québec à Trois-Rivières pour identifier la clientèle potentielle d'un tel service. Selon les résultats de cette étude, cette clientèle est composée des familles monoparentales, des familles à faibles revenus, des personnes âgées et des jeunes de 16 à 19 ans. ●

LE NOUVELLISTE (PAGE 4)
8 janvier 2003

Du transport en commun dans Maskinongé au printemps

BRIGITTE TRAHAN
Louiseville

Les citoyens de la MRC de Maskinongé devraient pouvoir compter sur les services d'un nouveau système de transport en commun ce printemps. Une demande d'aide financière a été déposée par le Centre local de développement dans le cadre du nouveau programme d'aide financière du ministère québécois des Transports.

Le projet est éligible à une subvention de 20 000 $. S'il la reçoit, le CLD disposera alors de neuf mois pour accéder au nouveau programme. Si la demande est refusée, il aura trois mois pour refaire sa demande et pourrait alors recevoir une aide de 28 000 $ payable à 50 % par le ministère et à 50 % par la MRC.

Le plan de transport en commun a d'ailleurs été intégré dans le pacte rural signé par la MRC dans le cadre de la politique sur la ruralité du gouvernement du Québec.

Comme l'explique le responsable du projet au CLD, M. Martin Miron, le transport en commun sera un service public et il est presque assuré qu'il ne sera pas rentable.

Les 17 municipalités, dont les cinq nouvellement intégrées à la MRC, feront partie du circuit.

Le transport en commun utilisera toutes les ressources en transport actuellement en service sur le territoire, dont les autobus scolaires, les taxis, le transport adapté et les ressources du centre de bénévolat.

La date du démarrage n'a pas encore été fixée, ni le prix que les usagers auront à payer pour utiliser le nouveau circuit. M. Miron précise qu'il devrait se situer autour de 3 $ environ. Les usagers devront réserver leur place 24 h à l'avance afin de permettre aux responsables de confectionner un horaire et de relier les divers circuits entre eux.

Le fait que des adultes soient appelés à se véhiculer à bord d'autobus remplis d'enfants ne suscite pas d'inquiétude puisqu'une expérience déjà concluante est en cours depuis deux ans dans la MRC Mékinac. La responsable, Mme Gisèle Renaud, explique que la présence des adultes dans les autobus scolaires contribue même à conserver le calme des enfants à bord.

M. Miron explique que les adultes seront toutefois soumis à une série de règles à bord. Par exemple, ils auront des places assignées et ne devront pas parler aux enfants.

Des systèmes de transport en commun s'installent graduellement dans la région depuis deux ans. Après Mékinac, ce sera autour de la MRC du Haut-Saint-Maurice d'avoir son propre système de transport en commun rural au début de 2003, rappelle Mme Manon Mérineau du Conseil régional de développement. Le CRD joue un rôle de concertation et offre une aide technique dans la réalisation des projets. ●

HEBDO JOURNAL
SAMEDI 10 JANVIER 2004, P. 8

LES BESOINS EN LOGEMENT SOCIAL SONT MANIFESTES

Les ménages qui consacrent plus de 30% de leur revenu à payer leur logement sont plus nombreux en Mauricie qu'ailleurs au Québec. À ce chapitre, la région se classe dernière avec une moyenne de 39,1% comparativement à 35,9% pour l'ensemble du Québec.

Ces données ressortent d'une étude réalisée l'année dernière par les Habitations populaires du Québec, pour le compte du Consortium en développement social de la Mauricie. Dans le rapport que vient de faire paraître le Consortium, la nécessité de développer le logement social dans nos différents territoires est manifeste. Au moment de l'étude, l'offre régionale se chiffrait à 3 400 logements sociaux en deçà de la demande. De multiples facteurs expliquent ce déséquilibre, entre autres, le fait que nos territoires ont peu accès aux ressources financières disponibles n'offrant pas la masse critique exigée par les programmes normés.

Le Portrait du logement social en Mauricie est disponible sur le site du Conseil régional de développement de la Mauricie au www.crd-mauricie.qc.ca dans la section «Documentation».

LE TOUR D'Y VOIR (page 7)
30 janvier 2003

FORUM régional en développement social

Le mercredi 19 février 2003, aura lieu un forum régional ayant pour but de tracer le bilan et les perspectives de l'entente de collaboration en développement social qui est en expérimentation depuis bientôt trois ans en Mauricie.

Tous les partenaires locaux et régionaux de l'entente, les élus et les fonctionnaires municipaux, les intervenants des milieux socio-économiques et communautaires, ainsi que les personnes impliquées dans différents projets sur les territoires sont les bienvenues. Il y sera question des actions concertées, des collaborations intersectorielles, des nouveaux mandats en développement social des villes et des MRC et des rôles des uns des autres.

Pour plus d'information, contacter madame Cécile Thériault, du CRD Mauricie, au (819) 691-4969, poste 235.

LE NOUVELLISTE (Page 12)
18 février 2003

DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE LA MAURICIE

Plus de 200 personnes se réuniront à Shawinigan pour faire le point

Shawinigan (MR)

Plus de 200 personnes se réuniront demain à l'Auberge Gouverneur de Shawinigan pour faire le point sur le développement social en Mauricie. Un rendez-vous jugé incontournable pour tous les partenaires locaux et régionaux, individus et organismes interpellés par l'amélioration des conditions de vie en région.

C'est qu'en septembre 2000, une entente spécifique était mise en oeuvre pour soutenir la revitalisation des communautés rurales et urbaines, et travailler à contrer la pauvreté et l'exclusion sociale.

Par conséquent, les signataires de l'accord, soit le Conseil régional de développement de la Mauricie (CRDM), la Régie régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le ministère des Régions se demanderont où ils en sont rendus en février 2003.

Ce forum sera donc consacré aux bilans, mais on entend également y discuter des perspectives et de la vision à partager en regard du développement social en Mauricie.

«C'est pour cette raison que le CRDM se définit comme un organisme de développement global de son territoire car les entreprises voudront bien venir s'installer dans un milieu où la qualité des soins de santé et d'éducation est assurée», conclut le directeur Jean Morasse. ●

LE NOUVELLISTE (page 39)
20 février 2003

DÉVELOPPEMENT SOCIAL EN MAURICIE

Un palmarès plutôt pessimiste

ROYAL SAINT-ARNAUD

Shawinigan

«En Mauricie, notre palmarès en développement social est plutôt pessimiste. Si on se compare aux autres régions du Québec, on est plus vieillissant. Nous avons un exode des jeunes plus important. On a plus de personnes assistées sociales. Nous avons du chemin à rattrapper.»

Tel est le constat du vice-président du Conseil régional de développement de la Mauricie et président de la Commission thématique en développement social du CRDM, Michel Angers, lorsqu'invité à livrer le bilan de la rencontre tenue hier, à Shawinigan, où 250 personnes ont été appelées à faire le point sur le développement social en Mauricie.

Il fait remarquer que la région est située au beau milieu du Québec, entre Montréal et Québec. «Il n'y a pas de raison que nous ne soyons pas un milieu de vie qui ne soit pas accueillant, pour les entrepreneurs», soutient-il, en indiquant que les entrepreneurs cherchent à s'implanter dans des régions offrant une bonne qualité de vie.

Il est aussi d'avis qu'une bonne sensibilisation s'impose auprès du monde municipal, pour bien faire comprendre que sa mission fondamentale, c'est le bien-être d'une communauté. Ce bien-être reconnaît-il, passe par la venue de nouvelles entreprises, mais aussi par un milieu de vie qui est sain.

C'est pourquoi, insiste-t-il, les actions à venir seront concentrées à développer le partenariat et la collaboration entre tous les intervenants.

Le ton de la rencontre d'hier a aussi été donné par le dévoilement des résultats d'un sondage mené auprès d'une centaine d'acteurs en développement social. Il visait à connaître les perceptions et la compréhension des rôles des invervenants, des paliers local et régional, en regard du développement social.

Agent de recherche à la RRSSS, Réal Boisvert, a expliqué que le sondage révèle notamment que depuis trois ans les gens estiment avoir travaillé en «silo» et en «vase clos». Il faut maintenant élaborer des réseaux pour mettre en commun les banques de données sur les services offerts, à la personne et dans les milieux de vie (le quartier, la paroisse, le village) indique le sondage.

Le but à atteindre est de donner une meilleure information à la personne sur les services offerts par les divers intervenants et organismes.

LE NOUVELLISTE, SYLVAIN MAYER

«L'heure est au partenariat», soutient Michel Angers, président à la Commission thématique en développement social du CRDM.

Le sondage révèle de plus que tous s'entendent pour dire que le développement économique est intimement lié au développement social. Il faut viser à développer des communautés en richesse de ressources et d'actions. Le dynamisme d'une communauté peut tout changer, fait-on remarquer.

Réal Boisvert cite alors l'exemple de cette mère de famille qui s'est installée dans la MRC des Chenaux avec de jeunes enfants. À leur arrivée les enfants s'ennuyaient beaucoup. La mère était désespérée. Mais, aujourd'hui, le territoire peut compter sur des maisons de jeunes et pour les personnes âgées, en plus de divers lieux de rencontre.

La mère de famille et les enfants peuvent maintenant participer à la vie de la communauté. «C'est ça qui permet de rendre un milieu de vie plus dynamique», signale l'agent en recherche, en ajoutant qu'il s'agit là des fruits du développement social. ●

royal.saint-arnaud@lenouvelliste.qc.ca

LE NOUVELLISTE
LUNDI 16 FÉVRIER 2004 , P. 17

Développement social

Les maires de la MRC de Maskinongé ont accepté de réserver un montant de 7500 $ par année, pour les deux prochaines années, pour la coordination et la mise en oeuvre de la politique de développement social de la MRC. Cette politique et le plan d'action qui en découle devraient être présentés aux maires lors de leur réunion de mars 2004.

Le développement social
Un monde à découvrir

LA Gazette POPULAIRE

Marc anime un atelier de travail pour personnes déficientes. Pauline sert aux tout-petits de l'école du quartier ce petit goûter qui fait toute la différence. Gisèle coordonne un nouveau service de transports dans son territoire. Lyne encourage de jeunes mamans à retourner à l'école. Michel développe un réseau d'aide pour personnes itinérantes. Professionnelles, bénévoles ou intervenantes, ces personnes partagent une passion : le mieux-être des gens et des communautés. Comme Marc, Pauline, Gisèle, Lyne et Michel, ils et elles sont des milliers en Mauricie à avoir fait le choix éclairé du développement social. Découvrez avec nous quelques-unes de leurs réalisations.

PHOTOS : MANUEL LAFERTE, OFFICE DU TOURISME ET DES CONGRÈS DE TROIS-RIVIÈRES, BANQUE PHOTO MAURICIE, CENTRE DE LA PETITE ENFANCE LA BOTTINE SOURIANTE

Sommaire

POUR FAIRE LE BILAN DES SOLIDARITÉS
Forum régional
le 19 février
p. 20

Découvrez les conditions gagnantes de la mobilisation
p. 25

Marier l'économique et le social
p. 30

Louise Trudel, présidente de la Chambre de commerce du Centre-de-la-Mauricie

Une initiative de

CONSORTIUM DÉVELOPPEMENT SOCIAL MAURICIE

LA Gazette

Québec

Québec

Québec